

SUITE AUX TRAITEMENTS « PROVOCATEURS » RÉSERVÉS À DES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS
L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE A ÉTÉ CONVOQUÉ

Lire en page 2

L'EXPRESS

TIRAGE AU SORT DE LA CAN-2025

LES VERTS DANS UN GROUPE ÉQUILIBRÉ

P.12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 29 JANVIER 2025 // N°1000 // PRIX 20 DA

PREMIER ÉCHANGE ENTRE AHMED ATTAF ET SON HOMOLOGUE AMÉRICAIN, MARCO RUBIO

ALGER ET WASHINGTON ŒUVRENT ENSEMBLE AU RESSERREMENT DU BILATÉRAL

ALGER ET WASHINGTON SONT LIÉS PAR PLUSIEURS ACCORDS ET UNE APPROCHE DYNAMIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES, NOTAMMENT LES MÉCANISMES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA RÉOLUTION DES CONFLITS.

Lire en page 3



BRAHIM BOUGHALI, PRÉSIDENT DE L'APN : L'ALGÉRIE SOUVERAINE DANS SES DÉCISIONS

P.2



ÉNERGIE
SONATRACH MULTIPLIE SES PARTENARIATS

P.6



POUR OUVRIR LA VOIE À UN AUTHENTIQUE PROCESSUS POLITIQUE

L'ALGÉRIE APPELLE À UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT AU SOUDAN

LE REPRÉSENTANT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DES NATIONS UNIES, TOUFIK KOUDRI, A PLAIDÉ POUR UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ET INCONDITIONNEL EN VUE D'OUVRIR VÉRITABLEMENT LA VOIE À UN AUTHENTIQUE PROCESSUS POLITIQUE AU SOUDAN. IL A PRÉCISÉ QUE LA SOLUTION DURABLE DE CE CONFLIT NE POURRA SE FAIRE QU'AVEC L'ARRÊT DES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES.

Lire en page 4

SELON SON RECTEUR
CHEMS-EDDINE HAFIZ

«La Grande mosquée de Paris toujours du côté de la lutte contre les discours de haine»

Les attaques ciblant en ce moment la Grande mosquée de Paris, selon son recteur Chems Eddine Hafiz, sont liées, du moins en partie, à la crise que traversent ces dernières années les relations entre Alger et Paris.

« La grande mosquée de Paris est en ce moment visée par une campagne de déstabilisation : les plus basses calomnies semblent permises, dont celles sur sa gestion de la certification Halal. Ses liens historiques et actuels avec l'Algérie sont évidemment en jeu. En dehors des détracteurs habituels, l'agitation est provoquée par les mouvements hostiles au rapprochement entre les deux pays », a déclaré Chems-Eddine Hafiz, dans un entretien qu'il a accordé au site d'information TSA. Parmi ses mouvements hostiles, le recteur a cité « les groupes qui jettent l'opprobre sur les musulmans à long-ueur de journée et souhaitent les exclure du passé et du futur de la France ». Selon lui, les attaques visant les Algériens en France « sont souvent le fruit de stéréotypes et de préjugés tenaces, qui servent à alimenter les discours populistes ou extrémistes d'aujourd'hui ». La Grande mosquée de Paris, dit-il, « sera toujours du côté du dialogue et de la lutte contre les discours de haine. Son rôle est d'unir, non de diviser ». Abordant la polémique sur la certification Halal, qualifiée par certains cercles en France de « juteux système financier », Chems-Eddine Hafiz a réfuté toutes les accusations. Il a déclaré que « ces accusations sont totalement infondées. Le mandat accordant à la Grande Mosquée de Paris l'exclusivité de la certification halal des produits importés en Algérie émane d'une décision du ministère algérien du Commerce et du ministère algérien des affaires religieuses, signée en décembre 2022 et rendue effective en juin 2023 ». Et d'ajouter que « L'État français a, lui-même, agréé la Mosquée de Paris, par arrêté ministériel du 15 décembre 1994, comme organisme religieux habitant des sacrifices rituels ». La communauté algérienne vivant en France « se voit réduite à une image dégradante, qui n'est pas elle », a déploré Chems-Eddine Hafiz. Et de conclure : « Il y a tant de belles existences partagées entre les deux rives de la Méditerranée, et tant à inventer encore pour un horizon commun. Ne gâchons pas tout ».

M. M.

SUITE AUX TRAITEMENTS « PROVOCATEURS » RÉSERVÉS
À DES RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

L'ambassadeur de France en Algérie a été convoqué

M. Chaib a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie « pour lui signifier la ferme protestation du gouvernement algérien face à de tels agissements totalement inadmissibles ».

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, pour lui signifier la "ferme protestation" du gouvernement algérien suite aux traitements "provocateurs" réservés à des ressortissants algériens au niveau des aéroports de Paris, indique mardi le communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "L'Algérie relève avec une profonde préoccupation les témoignages concordants d'un certain nombre de ressortissants algériens sur des traitements provocateurs, dégradants et discriminatoires auxquels ils sont soumis par la Police aux frontières au niveau des aéroports de Roissy Charles-De-Gaulle et d'Orly", lit-on dans le communiqué. Suite à la confirmation de la véracité de ces informations, M. Chaib a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, "pour lui signifier la ferme protestation



M. Sofiane Chaib

du gouvernement algérien face à de tels agissements totalement inadmissibles", précise le texte. "Il a également affirmé le rejet catégorique de l'Algérie de toute atteinte, de quelque manière que ce soit, à la dignité de ses citoyens, ou de les instrumentaliser à des fins de pression, de provocation ou de tentative d'intimidation à l'encontre

de leur pays", ajoute-t-on de même source. "Le secrétaire d'État a demandé à l'ambassadeur d'informer son gouvernement de la nécessité de prendre toutes les mesures indispensables, afin qu'il soit mis fin, sans délai, à ces agissements et pratiques inacceptables qui déshonorent le gouvernement français", conclut le texte.

Il est utile de rappeler que plusieurs voyageurs algériens, pourtant en possession de visas conformes, ont dénoncé lundi les traitements vexatoires auxquels ils ont été soumis à leur arrivée dans des aéroports français, notamment à Paris. Ce nouvel épisode de tensions entre les deux rives de la Méditerranée suscite une indignation générale en Algérie, où des médias n'hésitent pas à pointer du doigt Bruno Retailleau, ministre français de l'Intérieur, accusé d'orchestrer une politique ciblée d'humiliation envers les Algériens. La réaction algérienne, largement relayée dans les médias, témoigne d'un ras-le-bol généralisé face à ce qui est perçu comme une série de mesures « stigmatisantes ». Pour Alger, l'heure semble venue d'exiger des explications claires et des garanties sur le respect de ses ressortissants en territoire français. Une chose est sûre, ces humiliations n'ont pas fini de nourrir le ressentiment et de complexifier un dialogue déjà fragile.

Y. B.

L'ALGÉRIE CONTINUERA À AVANCER SELON SES PROPRES PRIORITÉS.

Que les «faisers de polémiques» cessent de l'utiliser comme punching-ball politique

Aïda Mouni

Dans un climat où l'extrême droite française s'emploie à instrumentaliser l'Algérie pour ses ambitions politiques, Alger choisit une réponse mesurée, mais ferme. Alors que certains leaders politiques français, à l'image d'Éric Ciotti, président de l'Union de la droite républicaine (UDR), multiplient les provocations, il semble que ces discours outranciers trouvent davantage écho dans les calculs électoraux que dans une réelle volonté de dialogue diplomatique. Et qu'ils sont devenus un exercice rhétorique pour certains politiques français en quête d'attention. La dernière diatribe d'Éric Ciotti, prenant pour prétexte le refus d'Alger d'accueillir l'influenceur controversé « Doualemn », illustre une

surenchère verbale symptomatique d'une droite en mal de projet concret.

Pour Alger, cette « posture » révèle une incompréhension profonde du principe de souveraineté. L'Algérie, qui a refusé de recevoir une personne qu'elle ne considère pas comme relevant de ses juridictions, n'a fait que rappeler son droit inaliénable de décider pour elle-même. Une décision qui, au passage, est parfaitement conforme au cadre du droit international. Mais certains responsables français, à défaut de s'attaquer aux véritables enjeux sociaux et économiques de leur propre pays, préfèrent détourner l'attention en soufflant sur les braises d'un passé colonial encore sensible. Une tactique connue : transformer l'Algérie en bouc émissaire pour masquer des défaillances internes. Dans son discours, Éric Ciotti a cité en exemple Donald Trump, louant son « volontarisme » face à la Colombie. Une comparaison qui prête à sourire. L'Algérie, à la différence de bien des nations, n'a jamais plié sous la pression ni cédé aux intimidations, comme l'histoire récente l'a prouvé à maintes reprises. Si les intentions de Ciotti étaient réellement d'affirmer une France forte, il aurait tout intérêt à choisir des batailles moins stériles. Fidèle à son approche diplomatique, Alger a choisi de ne pas répondre aux attaques verbales. Une attitude qui pourrait être interprétée comme de l'indifférence, mais qui s'apparente plutôt à un refus de se laisser entraîner dans une escalade inutile. Pendant que certains politiques français s'évertuent à faire de l'Algérie une « cible » facile, Alger concentre ses efforts sur des dossiers stratégiques, comme l'exigeante décon-

tamination des zones touchées par les essais nucléaires français.

Ce silence n'est pas un aveu de faiblesse, mais un message : l'Algérie ne s'abaissera pas à répondre à des provocations vides de sens. Ce qui importe, c'est l'action concrète, un domaine où la France elle-même pourrait s'inspirer. L'usage de l'Algérie comme épouvantail dans le discours politique français n'est pas nouveau. Cela « reflète » une volonté persistante de détourner le débat public des enjeux réels et d'exploiter les vieilles blessures coloniales. Un jeu dangereux, qui alimente un climat de méfiance et entrave la coopération bilatérale dans des domaines aussi importants que la lutte contre le terrorisme, les flux migratoires ou les échanges économiques. Si Éric Ciotti et ses alliés ambitionnent de redorer l'image d'une droite en quête de crédibilité, ils pourraient commencer par cesser d'utiliser l'Algérie comme punching-ball politique. La grandeur d'un homme politique ne réside pas dans sa capacité à prononcer des invectives spectaculaires, mais dans sa faculté à proposer des solutions constructives. Quant à l'Algérie, elle continuera à avancer selon ses propres priorités, qu'elles concernent la souveraineté nationale ou les défis internationaux. Car, au fond, ce ne sont pas les paroles de Ciotti ou de ses semblables qui dessineront l'avenir des relations franco-algériennes, mais bien les actes, sur lesquels l'Histoire jugera. Alger, sereine et résolue, n'a nul besoin de rappeler à ces « faiseurs de polémiques » qu'elle a depuis longtemps appris à distinguer les discours creux des véritables partenaires.

A. M.

BRAHIM BOUGHALI, PRÉSIDENT DE L'APN :

L'Algérie souveraine dans ses décisions

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé hier que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, était souveraine dans ses décisions et libre de choisir le modèle économique adapté à ses caractéristiques et aux aspirations de son peuple. Dans une déclaration à la presse en marge de la présentation d'une application électronique pour la transmission des questions orales et écrites entre l'APN et le Gouvernement, M. Boughali a souligné, au sujet des campagnes dont l'Algérie fait l'objet, à l'instar de la résolution du Parlement

européen : "Nous sommes habitués à de telles campagnes, notamment de la part de l'extrême droite en France", ajoutant : "Nous sommes maîtres chez nous et c'est à nous de choisir le modèle économique le plus approprié, sur la base des principes gagnant-gagnant et d'égal à égal avec tous ceux qui souhaitent traiter avec l'Algérie à l'avenir". Il a précisé, à cet égard, que "le modèle qu'ils veulent nous imposer n'est pas celui qui convient le mieux, mais il existe un modèle bien meilleur, d'autant plus que de nombreux opérateurs économiques souhaitent investir en Algérie".

PREMIER ÉCHANGE ENTRE AHMED ATTAFF ET SON HOMOLOGUE AMÉRICAIN, MARCO RUBIO

Alger et Washington œuvrent ensemble au resserrement du bilatéral

L'état des relations bilatérales algéro-américaines, notamment en matière de défense et d'énergie, a été au centre, hier, d'un entretien entre le ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines M. Ahmed Attaf avec le nouveau pensionnaire du département d'État américain, Marco Rubio.

Selon un communiqué du ministère, M. Ahmed Attaf avait reçu hier un appel téléphonique du secrétaire d'État américain, M. Marco Rubio. M. Ahmed Attaf a renouvelé ses félicitations à son homologue américain pour sa nomination à la tête du secrétariat d'État américain au cours de cet entretien, qui a permis par ailleurs aux deux parties de saluer « la dynamique positive enregistrée par les relations algéro-américaines », indique le ministère, ajoutant que les deux diplomates « ont convenu d'unir leurs efforts pour consolider la coopération bilatérale dans les domaines prioritaires tels que la défense, l'énergie, l'agriculture, ainsi que la science et la technologie ». Alger et Washington sont liés par plusieurs accords et une approche dynamique des

Merouane Korso

relations internationales, notamment les mécanismes de lutte contre le terrorisme et la résolution des conflits. Par ailleurs, au niveau de l'action multilatérale internationale, poursuit le communiqué du ministère des Affaires étrangères, « les deux ministres ont discuté des développements au Moyen-Orient et ont exprimé leur engagement à poursuivre l'intercoordination au sein du Conseil de sécurité de l'ONU afin de consolider l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza et d'assurer sa durabilité ». En assurant la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie a travaillé inlassablement pour d'abord l'entrée en vigueur le plus tôt possible un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, ensuite pour empêcher le blocage par l'entité sioniste des actions humanitaires des organisations des



Nations unies installées dans l'enclave palestinienne, notamment l'UNRWA, le PAM et les autres organisations humanitaires internationales. La discussion entre M. Attaf et son homologue Marco Rubio a traité de ce dossier et en particulier de la consolidation du cessez-le-feu et de sa durabilité, loin des pressions politiques de l'entité sioniste sur son allié traditionnel, les États-Unis. D'autre part, les deux

ministres ont également abordé lors de leur entretien la situation en Syrie et au Liban, le communiqué des affaires étrangères soulignant la volonté des deux parties d'accompagner « les frères en Syrie et au Liban vers la réalisation de la sécurité et de la stabilité et la préservation de leur souveraineté et de leur unité nationale ». Par ailleurs, l'appel téléphonique du nouveau secrétaire d'État américain à M. Attaf marque en fait une certaine continuité dans les relations apaisées entre les deux pays et une volonté de l'administration Trump de maintenir les canaux de discussions et de partenariat multiformes, solides entre l'Algérie et les États-Unis d'Amérique. En outre, ce premier contact entre les deux chefs de la diplomatie algérienne et américaine, s'il confirme toute l'étendue des bonnes relations entre les deux pays et les perspectives de les développer davantage, intervient à un moment où l'Algérie est frontalement attaquée par des parties politiques revanchardes au sein de l'Union européenne, la France en premier lieu. La diplomatie algérienne, avec ses succès politiques notamment au sein des Nations unies et en particulier sur certains dossiers internationaux sensibles, reste très sollicitée et les discussions Attaf-Rubio présagent d'une continuité et d'un développement des relations autant politiques qu'économiques et culturelles entre l'Algérie et les États-Unis. De bon augure. **M. K.**

DIALOGUE NATIONAL

Le président Tebboune poursuit ses consultations politiques

Le président Tebboune a reçu, hier, Abdelkader Bengrina, président du Mouvement Al Bina, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Cette audience accordée à Bengrina intervient une semaine après que le chef de l'État eut reçu le premier secrétaire du FFS, Youcef Aouchiche, et le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani. Le président Tebboune avait également reçu le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) Mustapha Yahi et le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani. Ces rencontres interviennent dans le cadre des consultations engagées par le chef de l'État avec les responsables des formations politiques, autour de questions nationales et internatio-

nales. Certains sujets touchent directement la vie des formations politiques nationales. C'est le cas des projets de révision des lois relatives aux partis politiques, aux associations ou aux codes communal et de wilaya qui se trouvent actuellement au niveau du Parlement, avec ses deux chambres. Le premier secrétaire du FFS avait révélé, dans une déclaration, que la rencontre avec le président de la République a été une occasion pour « échanger les points de vue et les diagnostics au sujet de la situation politique nationale, dans un contexte mondial et régional qui connaît des mutations géopolitiques profondes et sans précédent, marqué par une escalade des menaces contre notre pays ». Une opportunité aussi pour faire part de «

l'inquiétude » du FFS au sujet du contenu des projets de lois relatifs aux partis politiques, aux associations et aux codes communal et de wilaya qui « renforcent », selon lui, le rôle de l'administration. Abdelali Hassani a estimé que de telles rencontres « permettront à la classe politique de faire bloc pour défendre ensemble les questions nationales ». Le secrétaire général du RND a déclaré quant à lui, que l'audience, qui a eu lieu le 7 janvier, avait été « marquée par un débat riche autour des principaux dossiers sur la scène nationale, notamment la révision des lois sur les partis politiques et le régime électoral, les codes communal et de wilaya ainsi que l'initiative de dialogue national ».

M.M.

AMAR BENDJEMA AU SUJET DE L'UNRWA

La solidarité internationale est plus que jamais « nécessaire »

Lors de la réunion de ce mardi, du Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Algérie a de nouveau placé la situation de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) au cœur des discussions internationales. Cette session, qui s'inscrit dans une série de démarches diplomatiques entreprises par l'Algérie, a été marquée par l'intervention de l'ambassadeur Amar Bendjema, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU. Dans un contexte géopolitique tendu, Bendjema a rappelé l'importance de l'UNRWA, qui, selon lui, est bien plus qu'une simple agence humanitaire. « L'UNRWA, c'est la vie même pour des millions de Palestiniens », a-t-il déclaré, et de souligner que « cette organisation était un pilier fondamental pour les réfugiés palestiniens, présents dans les territoires occupés depuis plus de 75 ans ». Ghaza, épice du conflit israélo-palestinien, a été une fois de plus mise en avant par le diplomate algérien comme l'un des lieux les plus meurtriers pour les travailleurs humanitaires. « Ghaza est devenu le conflit le plus mortel pour les travailleurs humanitaires », a rappelé Bendjema, soulignant la violence extrême qui frappe les civils, mais aussi ceux qui ten-

tent de leur venir en aide. La communauté internationale, a-t-il insisté, a un devoir moral et humanitaire d'assurer leur protection et de leur permettre de mener leurs actions dans des conditions sécurisées. Il a plaidé pour la mise en place d'un environnement propice à l'acheminement de l'aide, un appel à l'action destiné à garantir la pérennité des missions humanitaires. Bendjema n'a pas manqué de rappeler la fonction essentielle de l'UNRWA dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau et la fourniture d'un soutien psychologique pour un million de Palestiniens. « Qui, en l'absence de l'UNRWA, pourrait prendre en charge ces besoins ? Qui assurerait des soins psychologiques à plus d'un million de personnes, ou fournirait de l'eau à des millions d'autres ? », a-t-il interrogé, soulignant que sans cette agence, les conditions de vie des réfugiés palestiniens seraient bien plus précaires. L'UNRWA constitue un filet de sécurité indispensable pour la survie de millions de personnes. L'agence œuvre dans des conditions difficiles, souvent sous la menace des bombardements israéliens et des attaques ciblées contre ses infrastruc-

tures. Le bilan des derniers mois est accablant, avec de nombreuses pertes humaines et des destructions massives. Bendjema a insisté sur le fait que la solidarité internationale est plus que jamais « nécessaire » pour soutenir cette institution, qui joue un rôle vital dans la stabilité des territoires palestiniens occupés. Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, a pris la parole pour détailler les dernières évolutions concernant les activités de l'agence. Il a évoqué la détérioration continue des conditions de travail des équipes humanitaires, que les opérations de l'UNRWA étaient menacées par les restrictions imposées par l'occupation israélienne. « L'attaque de l'occupation contre l'UNRWA ferait des ravages » et priverait des millions de Palestiniens de services essentiels », a averti Lazzarini. Il a rappelé que la présence de l'UNRWA dans les territoires occupés, et notamment à Ghaza, constituait une garantie de stabilité, un rempart contre une crise humanitaire qui, sans elle, serait encore plus catastrophique.

L'UNRWA est désormais accusée de « soutenir le terrorisme » par Israël, une accusation qui risque de fragiliser encore davantage l'agence et ses opérations sur

le terrain. Selon Lazzarini, cette campagne de « dénigrement » serait un précédent dangereux, non seulement pour l'UNRWA, mais aussi pour toutes les institutions des Nations unies impliquées dans des missions humanitaires.

« Si l'UNRWA cesse de protéger et de soutenir les réfugiés palestiniens, leurs droits seront sérieusement compromis » avertit le commissaire. Cette déclaration prend tout son sens au moment où l'ONU débat des deux lois israéliennes adoptées en octobre 2024, qui visent à interdire l'action de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés, dont Ghaza, la Cisjordanie et Jérusalem. Ces lois imposent des restrictions sévères aux activités de l'agence et rendent sa présence encore plus incertaine.

L'Algérie, qui a déjà convoqué une première réunion similaire au début du mois de janvier 2025, continue de mettre en lumière l'importance de cette agence pour le peuple palestinien. Le soutien international reste plus que jamais crucial pour maintenir en vie une structure qui a fait preuve, pendant plus de sept décennies, de son rôle indispensable dans la survie et la dignité des réfugiés palestiniens.

POUR OUVRIR LA VOIE À UN AUTHENTIQUE PROCESSUS POLITIQUE

L'Algérie appelle à un cessez-le-feu immédiat au Soudan

Tout en saluant les récentes initiatives du gouvernement soudanais, le représentant de l'Algérie auprès des Nations unies, Toufik Koudri a souligné l'impératif de « faciliter l'accès humanitaire et d'assurer la protection des civils innocents au Soudan ».

Le représentant de l'Algérie auprès des Nations unies, Toufik Koudri, a plaidé, lundi, pour un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel en vue d'ouvrir véritablement la voie à un authentique processus politique au Soudan. Il a précisé que la solution durable de ce conflit ne pourra se faire qu'avec l'arrêt des ingérences étrangères. « Nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel pour ouvrir réellement la voie à un authentique et significatif processus politique soudanais », a déclaré Toufik Koudri lors d'une réunion convoquée par l'Algérie, en sa qualité de présidente du Conseil de sécurité.

La région du Darfour et le Soudan connaissent une escalade sans précédent sur plusieurs fronts avec une probabilité grandissante de contagion du conflit aux États limitrophes », a-t-il, par ailleurs, déclaré, lors de cette réunion consacrée à la situation générale au Soudan et au Sud-Soudan, au cours de laquelle le procureur de la CPI, Karim Khan, a fait son rapport semestriel sur le travail de cette juridiction internationale sur le Darfour. Tout en saluant les récentes initiatives du gouvernement soudanais, il a souligné l'impératif de « faciliter l'accès humanitaire et d'assurer la protection des civils innocents au Soudan ». « La justice et la res-

ponsabilité sont les deux éléments clés pour une approche intégrale de la résolution du conflit au Soudan », a soutenu le diplomate. « Il convient d'assurer la complémentarité entre justice transitionnelle, obligation de rendre des comptes et efforts de paix au Soudan, surtout au Darfour. Tous les efforts doivent converger pour activer et consolider les structures judiciaires nationales au service de l'appropriation nationale de cette démarche », a-t-il fait observer. « À ce sujet, nous saluons l'adoption par le gouvernement soudanais de son Plan national pour la protection des civils. » a-t-il souligné.

Boualem B. /APS



LE PROCUREUR DE LA CPI L'AFFIRME :

« L'enfer de la guerre civile au Darfour se reproduit vingt ans après »

Boualem B.

« Une nouvelle génération de Soudanais connaît le même « enfer » que durant la guerre civile, du début des années 2000 », a affirmé ce lundi, selon l'AFP, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, alors qu'il s'apprête à émettre des demandes de mandats d'arrêt internationaux. « Il n'y a pas de doute, pour moi, au moment où nous parlons, des crimes internationaux sont commis au Darfour », a indiqué Karim

Khan, qui rend, faut-il le signaler, une évaluation de la situation propre au Soudan tous les six mois devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Il assure que ce qu'il avance n'est « ni une évaluation ni un jugement construit à partir de sources sans fondement », a-t-il précisé : « Il s'agit d'une analyse circonstanciée de mon bureau, qui elle-même repose sur des éléments et des informations recueillis et vérifiés. Je peux dire, aujourd'hui, que mon bureau actionne les demandes absolument

nécessaires de mandats d'arrêt pour les crimes qui sont et ont été commis au Darfour occidental », a-t-il expliqué. Concernant la famine, le ciblage des enfants et le viol des filles et femmes, le Procureur a relevé que, depuis son précédent rapport, six mois auparavant, le Soudan, qui est en guerre depuis avril 2023, s'est davantage enfoncé dans « la souffrance et la misère », souffrances qui se rapprochent des souffrances qui ont conduit le Conseil de sécurité de l'ONU à saisir la Cour il y a 20 ans, a-t-il

observé, pointant les mêmes « modèles criminels » et les mêmes « groupes de cibles ».

Les populations d'aujourd'hui font face à la même tragédie que les générations antérieures du Darfour », a-t-il déploré, en mettant en exergue le « lien tragique » qui lie le présent au passé. En 2023, la CPI a ouvert une nouvelle enquête sur des crimes de guerre dans cette région dévastée par un nouveau conflit entre armée et police.

B. B.

MSF appelle à une augmentation massive et urgente de l'aide humanitaire à Gaza

Médecins sans frontières (MSF) a appelé lundi à une aide humanitaire massive et urgente dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, dévastée par plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire. « Il est nécessaire de fournir des services de santé, une aide humanitaire et de reconstruire la ville pour que la vie puisse revenir à Rafah, mais il reste très dangereux pour les Palestiniens de retourner dans la plupart des régions », a souligné MSF.

Et de poursuivre : « Même si nous n'entendons plus le bruit des bombes, leurs dangers persistent ». L'ONG a souligné que « les Palestiniens tentent de reconstruire Rafah à partir des débris, mais la zone est dangereuse en raison des obus non explosés éparpillés dans les restes de bâtiments, qui prendront des années à nettoyer ». Elle a expliqué : « Tout est détruit à Rafah, les maisons, les magasins, les rues et les établissements de santé sont transformés en débris, et les systèmes d'électricité et d'eau ont également été endommagés ».

DES MÉDIAS CHILIENS L'AFFIRMENT :

« Le Maroc déforme et ment sur la résolution du Sénat chilien »

Aïda Mouni

Les allégations du régime marocain, relayées par certains médias, qui affirmaient qu'un soutien unanime du Sénat chilien avait été exprimé en faveur du plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, ont été fermement démenties par la presse chilienne. Le site d'information Pien sachilie.com a pris soin de rétablir la vérité, soulignant les distorsions de la réalité propagées par le régime marocain. Sous le titre « Le Maroc déforme et ment sur la résolution du Sénat chilien en faveur d'une initiative marocaine sur les territoires sahraouis occupés », Pien sachilie.com a précisé que la résolution présentée au Sénat chilien, défendue par Yasna Provoste, ancienne présidente du Sénat et actuelle présidente du groupe d'amitié parlementaire Chili-Maroc, n'a recueilli que 18 voix en faveur sur un total de 50 sénateurs. Ce résultat représente environ un tiers des voix, et non une « unanimité » comme l'avaient affirmé certains médias marocains. La résolution a ainsi été décrite par Pien sachilie.com comme un soutien limité et ne représentant en aucun cas une « avancée majeure », contrairement à ce qui a été annoncé par le régime marocain, qui a largement relayé cette information sans mentionner l'évidence d'un résultat minoritaire. Le média chilien déplore cette communication précipitée et peu professionnelle de la part du Maroc et de ses relais médiatiques. Pien sachilie.com a insisté

sur le fait que la résolution, bien qu'elle exprime une position de soutien à l'initiative marocaine, va à l'encontre des principes et résolutions de l'ONU sur le statut du Sahara occidental. Le territoire est reconnu par les Nations unies comme étant en attente de la fin de son « processus de décolonisation », une réalité juridique qui semble avoir été ignorée dans le texte voté par le Sénat chilien. Le média chilien a donc souligné que cette résolution ne constitue pas une prise de

position en faveur du plan d'autonomie marocain, mais plutôt une démarche qui ne saurait remettre en cause les principes internationaux relatifs à la décolonisation. En rétablissant ces faits, Pien sachilie.com a voulu attirer l'attention sur la manipulation d'informations dans le cadre de ce dossier diplomatique, tout en appelant à un débat plus transparent et informé sur la question du Sahara occidental, qui reste un dossier complexe sur la scène internationale.

A. M.

FACE AUX AGRESSIONS SIONISTES EN CISJORDANIE

Des experts onusiens « horrifiés »

Des experts des droits humains de l'ONU se sont dits « horrifiés » face aux agressions sionistes en Cisjordanie occupée », affirmant qu'elles constituaient une escalade dangereuse contre les Palestiniens. « Nous sommes horrifiés par l'escalade meurtrière qui dévaste Jénine et le reste de la Cisjordanie occupée. Il semble que la répression (sioniste) n'ait pas de fin en vue », ont écrit les experts dans un communiqué repris lundi par l'agence de presse Wafa. Ils ont ajouté que « les scènes récentes montrant les forces d'occupation « bombardant Jénine, détruisant les infrastructures vitales et les services de base comme les réseaux d'eau et d'électricité, attaquant des centaines de maisons, empêchant les secouristes du Croissant-Rouge palestinien d'at-

teindre les blessés palestiniens et attaquant de grandes foules de Palestiniens dans le camp de réfugiés de Jénine et les villes avoisinantes, ne font qu'aggraver la situation instable en Cisjordanie occupée ».

Et de poursuivre : « un nombre inquiétant de civils, en particulier du camp de réfugiés de Jénine, ont déjà été arrêtés, tandis qu'au moins 16 personnes sont tombées en martyrs, dont une fillette touchée par balle à la tête, et au moins 3 000 familles ont été déplacées ». Déplorant la non-intervention de la communauté internationale pour protéger les Palestiniens conformément au droit international, les experts ont prévenu que « cette passivité engendrait le plus grand échec du système de droits humains ».

Prévisions de la Banque mondiale pour la croissance économique en Algérie



Selon les dernières Perspectives économiques mondiales de la Banque mondiale, les économies en développement, qui contribuent à 60 % de la croissance planétaire, devraient terminer le premier quart du XXI^e siècle avec des perspectives de croissance à long terme au plus bas depuis 2000. Alors même que l'économie mondiale se stabilisera au cours des deux prochaines années,

la dynamique de rattrapage des économies en développement sur les niveaux de revenu des économies avancées va marquer le pas. Selon le rapport, les prévisions de la Banque mondiale indiquent que l'Algérie enregistrera un taux de croissance économique estimé à 3,4 % et 3,3 % au cours des années 2025 et 2026, respectivement, avec une augmentation de 0,3 % et

0,2 % par rapport à l'année 2024. En 2023, l'Algérie a réalisé un taux de croissance significatif de 4,1 %, en raison de l'augmentation significative de la production de pétrole et de gaz, compte tenu de la demande mondiale croissante pour ces deux matières, en plus de réaliser des progrès dans d'autres secteurs de production.

Dans un contexte marqué par le repli progressif de l'inflation et des taux d'intérêt, l'économie mondiale devrait croître de 2,7 % en 2025 et 2026, soit un taux comparable à celui de 2024. Dans les économies en développement, la croissance se consolidera autour de 4 % au cours des deux prochaines années, mais cette performance, en deçà des niveaux pré-COVID, ne sera pas suffisante pour permettre les progrès nécessaires à la réduction de la pauvreté et, plus largement, à la réalisation des objectifs de développement.

La CNR enregistre 17 000 nouveaux retraités chaque mois



Selon le directeur des retraites à la Caisse nationale des retraites (CNR), la CNR enregistre environ 17 000 nouveaux retraités chaque mois, ce qui reflète la pression continue sur le système et appelle à une action rapide pour répondre aux besoins des retraités. Adrar a expliqué, selon echoroukonline, avoir réalisé des revenus dépassant 1,8 milliard de dinars

l'année dernière, notant que le nombre de retraités inscrits au fonds a atteint plus de 3,5 millions de personnes fin 2024. Il a ajouté que le total des sommes versées par le fonds aux retraités au cours de la même année s'élevait à plus d'un milliard de dollars. Concernant l'augmentation des pensions, Adrar a expliqué que l'augmentation mise en œuvre en

2024 varie entre 10 et 15 %, la caisse ayant alloué 171 milliards de dinars pour couvrir cette augmentation. En ce qui concerne les améliorations administratives, le directeur des retraites a indiqué que la CNR s'efforce de raccourcir le délai d'indemnisation en cas de décès, dans le but de réduire le délai d'un mois à 15 jours après le dépôt du dossier.

ZLECAF : ALGEX dévoile la liste des concessions tarifaires de l'Algérie

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, ALGEX, met à la disposition des opérateurs économiques intéressés par le marché africain les documents nécessaires pour la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Les documents concernent, selon l'ALGEX, la liste des concessions tarifaires de l'Algérie dans le cadre de la ZLECAF, les règles d'origine, un manuel sur les règles d'origine de la ZLECAF et un spécimen des documents commerciaux : déclaration d'origine, déclaration du fournisseur ou du producteur, formulaire de certificat d'origine. L'Algérie a signé, le 21 mars 2018, à Kigali (Rwanda), l'accord prévoyant la création de la ZLECAF ainsi que les trois protocoles d'accord relatifs au commerce des marchandises, au commerce des services et celui relatif au règlement des diffé-

rends et a engagé formellement la procédure de la ratification de l'accord ZLECAF le 28.02.2020. Elle a promulgué, le 29 décembre 2020, la loi portant approbation de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine. L'Algérie est devenue, depuis le 1^{er} novembre 2023, membre à part entière de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), considérée comme la plus grande au monde.

La ZLECAF, qui regroupe 54 États signataires, représente un marché de plus de 1,3 milliard de personnes et un produit intérieur brut cumulé d'environ 3,4 trillions de dollars, offrant de grandes opportunités économiques à ses membres.

Son objectif est de créer une vaste zone de libre-échange en réduisant progressivement les droits de douane sur plus de 90 % des marchandises.

L'hydrogène, une filière industrielle en marche et en panne à la fois

L'hydrogène qui sert à décarboner l'énergie, l'industrie et la mobilité est en panne sur les financements, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Dans le monde entier, des volumes considérables d'hydrogène, parfois dits "verts", "renouvelables" ou "bas-carbone", sont nécessaires pour décarboner l'industrie lourde, la chimie, la sidérurgie, les ciments, la chaux, les engrais, ainsi que des pans entiers du transport, maritime ou aérien notamment. Ceci suppose, entre autres, l'installation en amont d'usines fabriquant les électrolyseurs ou les composants et, en aval, d'usines fabriquant les stations de recharge pour les véhicules à hydrogène, ainsi que la création de réseaux d'acheminement de l'hydrogène qui devra être importé de l'étranger.

La production totale d'hydrogène en 2023 s'est ainsi accompagnée de l'émission

de presque 920 millions de tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions annuelles combinées de l'Indonésie et de la France, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Selon une étude publiée par l'Institut de Potsdam pour l'impact climatique (PIK), les problèmes de la montée en puissance d'une filière industrielle de l'hydrogène vert peuvent être attribués à trois sources : l'augmentation des coûts, un manque de volonté des clients de payer l'hydrogène vert plus cher que l'hydrogène gris issu du vapo-réformage et des incertitudes sur le montant des soutiens publics.

Au plan mondial, l'institut a calculé que des subventions de 1.000 milliards de dollars sont nécessaires pour réaliser tous les projets annoncés d'ici 2030, selon un des chercheurs, Falko Ueckerdt, responsable de l'étude qui recommande la fixation de quotas pour

Algeria Startup Challenge cherche des clubs scientifiques dynamiques

L'Algeria Startup Challenge 2025 lance un appel aux clubs scientifiques les plus dynamiques pour créer des partenariats ambitieux. "Algeria Startup Challenge vous offre l'opportunité de rejoindre le plus grand programme entrepreneurial. Cette année, nous cherchons les clubs scientifiques les plus dynamiques pour créer des partenariats ambitieux. Ne manquez pas cette chance unique et

inscrivez-vous dès maintenant pour participer à l'édition ASC 2025 !", indique l'Algeria Startup Challenge. Créé depuis 2018, l'Algeria Startup Challenge est le programme inclusif par excellence. C'est pourquoi, depuis la création d'ASC, et en plus du travail qu'elle effectue dans la maturation de projets innovants à travers des programmes de coaching spécialisés, elle les aide également

à identifier d'éventuelles synergies avec les acteurs de l'écosystème et les met en contact avec des investisseurs potentiels.

Organisée sous forme d'un concours national réunissant des passionnés et des acteurs du monde de l'entrepreneuriat innovant en Algérie, l'ASC prend le leadership dans le mouvement de l'entrepreneuriat innovant avec pour objec-

tif ultime de dynamiser les acteurs du changement porteurs de projets de startups. "Nos valeurs sont simples : le succès d'une startup nécessite de l'apprentissage et de l'itération, l'innovation n'obéit à aucune règle, pour faire grandir l'écosystème, il y a deux voies : créer de nouveaux acteurs ou aider les acteurs existants à travailler ensemble", indique l'Algeria Startup Challenge.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ÉNERGIE

Sonatrach multiplie ses partenariats

Le groupe national des hydrocarbures Sonatrach a signé plusieurs conventions de coopération et de partenariat dans le domaine de l'exploration, de la production et de la commercialisation, de l'engineering et du transport avec plusieurs partenaires durant ces derniers jours, selon le groupe algérien.

Merouane Korso

M Hachichi a reçu lundi au siège de la Direction générale à Alger le directeur général de la compagnie norvégienne DNO, Christopher Spencer, et la délégation l'accompagnant. Au cours des entretiens, les deux parties ont examiné les voies et moyens de relancer et de développer le partenariat dans les domaines de l'exploration, du développement et de la production d'hydrocarbures en Algérie, précise la même source. En outre, la partie norvégienne a exprimé son souhait d'établir des relations de coopération étroites avec Sonatrach, cette dernière étant un partenaire important dans les activités amont tant au niveau national qu'international, et une entreprise de confiance dans la chaîne de valeur des hydrocarbures à l'échelle mondiale. Créée en 1971, la société norvégienne DNO est spécialisée dans le domaine de l'exploration et de la production du gaz et du pétrole. Elle active dans la région du Moyen-Orient, en mer du Nord et en Afrique de l'Ouest et tend à étendre ses activités en Algérie. Par ailleurs, le partenariat avec la Mauritanie dans le domaine des énergies fossiles (gaz et pétrole) commence à prendre forme et augure de bonnes pers-



pectives pour le groupe algérien dont l'expérience est aujourd'hui très sollicitée en Afrique, notamment. C'est ainsi que le PDG du groupe Sonatrach Rachid Hachichi a reçu dimanche à Alger une délégation de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) conduite par son directeur général, Ismail Abdel-fettah, qui effectue une visite de travail visant à renforcer la coopération entre les deux parties, selon un communiqué du groupe Sonatrach. Cette visite a permis d'explorer les opportuni-

tés de partenariat entre les deux parties, et lors des discussions, « les opportunités d'investissement ont été abordées ainsi que l'exécution de projets stratégiques d'intérêt commun, englobant toutes les étapes de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, de l'exploration et la production à la commercialisation », souligne le communiqué. Les deux parties ont également mis en avant « l'importance de renforcer les efforts conjoints pour explorer et développer les ressources pétro-

lières, à l'effet d'assurer une exploitation optimale des potentialités naturelles disponibles en Mauritanie ».

Deux accords de partenariat avec la société omanaise Abraj Energy Services

Le groupe Sonatrach a signé le 22 janvier à Mascate deux accords de partenariat avec la société omanaise Abraj Energy Services. Ces accords visent le renforcement de la coopération en matière de formation dans les secteurs

du gaz et du pétrole, explique un communiqué du groupe. Ces deux accords ont été signés par le directeur de l'Institut algérien du pétrole (IAP), Abdelkader Gounoune, et la directrice de Sonatrach Management Academy (SMA), Souad Abdallah, pour la partie algérienne, et par le PDG de la société Abraj, Saif Al-Hamhami, pour la partie omanaise, en présence de nombre de cadres des deux parties. Ces accords reposent sur la mise en place d'un cadre d'action conjoint visant à lancer des programmes de formation spécialisée permettant de développer les compétences techniques et administratives des employés et de renforcer l'échange d'expertises en matière de formation et de recherche scientifique, selon le communiqué de Sonatrach.

En outre, ces accords, ajoute la même source, visent à renforcer le partenariat stratégique entre les deux parties, conformément au protocole d'entente signé le 24 avril 2024. Cette coopération traduit l'engagement des deux parties en faveur d'un partenariat stratégique basé sur le développement des compétences et le renforcement des relations bilatérales au mieux de leurs intérêts communs, conclut le communiqué.

M. K.

RÉINSERTION DES DÉTENUS

Le ministre de la Justice encourage les activités en milieu ouvert

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a affirmé, mardi à Adrar, que les activités en milieu ouvert de l'administration pénitentiaire constituent un mécanisme efficace pour la qualification des détenus en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle.

Après avoir procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation du siège du tribunal administratif d'Adrar, le

ministre s'est enquis de l'espace de milieu ouvert, sis dans la région de Tililane, Nord d'Adrar, où des explications lui ont été fournies, à l'appui d'une fiche technique, sur cet établissement et sur les diverses activités professionnelles réalisées par les détenus au niveau de cet espace s'étendant sur 1.500 hectares. Ces activités consistent en le développement de l'arboriculture fruitière et d'autres

d'essence sylvicole, les cultures maraîchères, l'aquaculture et l'élevage, à fort rendement, selon les données fournies.

Le ministre a mis l'accent sur la valorisation et le renforcement de ce mécanisme, par une diversification de l'éventail des opportunités offertes aux détenus en vue de leur permettre de disposer d'une qualification permettant leur réinsertion socioprofessionnelle et le montage de

leurs propres micro-entreprises.

Sur site, M. Boudjemâa a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un puits d'irrigation pour les cultures réalisées par les détenus, avant de présider, au terme de sa visite de travail, une opération de boisement au carré de la justice, à proximité de la route menant à l'aéroport Cheikh Sidi-Mohamed Belkebir d'Adrar.

APS

UNE CINQUANTAINE D'AGENCES SERONT OUVERTES D'ICI 2030

La BDL veut élargir son réseau dans le sud du pays

Une cinquantaine d'agences de la Banque de développement local (BDL) seront ouvertes dans les différentes wilayas du Sud à l'horizon 2030, a annoncé mardi son directeur général, Youcef Lalmas. M. Lalmas a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge d'une campagne de communication et de sensibilisation sur l'ouverture du capital de la BDL, que cette densification des agences de la Banque dans les wilayas du Sud, notamment en régions frontalières, "répond à un besoin des clients de ces régions et vise aussi à s'adapter aux engagements de la réforme financière décidée par les pouvoirs publics et visant l'efficacité économique". Il a ajouté que la réalisation des nouveaux espaces bancaires s'inscrit à la fois dans le cadre de la modernisation du secteur monétaire et du processus de numérisation généralisé dans toutes les institutions financières du pays. S'agissant de l'ouverture du capital de la BDL,

M. Lalmas a soutenu que l'opération offre aux investisseurs nationaux une opportunité unique de participer au développement économique et social du pays, précisant qu'une large campagne de communication est engagée pour informer le public des détails de l'opération et des avantages liés à l'acquisition d'actions de la BDL. Il a rappelé que cette campagne s'étale du 20 janvier au 20 février 2025, période durant laquelle la banque effectuera une offre publique de vente (OPV) de 44,2 millions d'actions, représentant 30% de son capital social. L'émission de ces actions vise à lever un montant total de 61,88 milliards DA, dont 17,68 milliards DA de primes d'émission, et le capital de la BDL sera porté, à l'issue de cette opération, à 147,4 milliards DA, a signalé son premier responsable. M. Lalmas a conclu que l'opération d'ouverture du capital de la BDL vise son introduction à la Bourse d'Alger.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'ANPDP exige une autorisation d'interconnexion

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a appelé, mardi dans un communiqué, l'ensemble des organismes qui pratiquent l'interconnexion ainsi que ceux qui mettent en œuvre les plateformes et les solutions techniques à l'obligation de demander auprès de ses services une autorisation d'interconnexion. "Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 18-07, et afin de s'assurer que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ne comporte pas de menaces au regard des droits des personnes, des libertés publiques et de la vie privée, l'ANPDP rappelle à l'ensemble des organismes qui pratiquent l'interconnexion ainsi que ceux qui mettent en œuvre les plateformes et les solutions techniques l'obligation de demander auprès de ses services une autorisa-

tion d'interconnexion", a précisé la même source. L'ANPDP a réaffirmé "sa disponibilité permanente, au besoin, tout organisme demandeur". L'Autorité a expliqué que "dans le cadre de la transformation numérique et de l'amélioration des services publics, plusieurs organismes et institutions utilisent l'interconnexion des fichiers à travers des solutions et des plateformes techniques innovantes. Ces dernières constituent des systèmes d'information permettant l'échange instantané de données et d'informations entre les différentes parties". "Ces fichiers, qui comprennent des données à caractère personnel, objet d'interconnexion, pouvant appartenir à un même ou à plusieurs organismes, ont bien été générés pour une finalité déterminée et non pas pour être exploités via une interconnexion", ajoute le communiqué.

INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES

L'ENIE de Sidi Bel Abbès dévoile ses projets et ses ambitions

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel Abbès a établi un plan d'action pour l'année 2025 dans le cadre de la stratégie nationale du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accompagner les nouvelles technologies et la numérisation, a déclaré à l'APS le président-directeur général de cette entreprise publique, M. Mohamed Abbas Bourassi.



Le même responsable a précisé que l'entreprise a mis en place toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour garantir la fabrication de divers produits électroniques afin de répondre aux besoins du marché national, en accompagnant les nouvelles technologies, notamment en matière de paiement électronique, de solutions d'énergie solaire, ainsi que pour certains appareils électroménagers. Il a indiqué que l'entreprise s'efforce de doubler ses efforts dans la production des terminaux de paiement électronique pour les banques et la commercialisation de ce type de

produits, précisant qu'une application sera développée pour améliorer les fonctionnalités du paiement électronique. Il est à noter que l'entreprise a conclu des accords précédents avec "Algérie Poste" concernant le paiement électronique, ayant permis la fabrication de 30.000 unités de terminaux de paiement électronique. Concernant la production de tablettes électroniques pour le secteur de l'éducation nationale, M. Bourassi a précisé que 48.000 unités ont été fournies, l'année dernière, annonçant que la production de tablettes électroniques continuera cette année, avec la distribution prévue dans les établissements scolaires à travers tout le territoire national,

conformément à l'accord signé avec le ministère du secteur.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

En ce qui concerne le développement des équipements liés aux énergies renouvelables, le responsable a révélé que l'unité de fabrication des tablettes électroniques supervise plusieurs projets, dont la réalisation de l'éclairage public. Ainsi, 10.000 points ont été installés dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Alger, en plus de 3.000 autres unités, qui seront réalisées dans le cadre du plan d'action de l'entreprise pour 2025. D'autres projets dans le domaine des panneaux solaires seront mis en œuvre en collabo-

ration avec la société "Cosider" pour la réalisation de l'éclairage public dans d'autres sites, ainsi que l'installation de panneaux électroniques pour faire fonctionner les stations de pompage des eaux d'irrigation dans les exploitations agricoles. Concernant la relance de la production de téléviseurs, qui était l'un des principaux produits de l'entreprise dans les années 1980 et 1990, M. Bourassi a souligné que "avec l'existence de concurrents dans ce domaine, nous cherchons toujours à relancer la fabrication de téléviseurs en développant notre production et en nous adaptant aux nouvelles technologies". Il a ajouté que la production de téléviseurs et d'autres appareils

électroménagers, tels que les climatiseurs et les machines à laver, sera relancée, et que la réouverture des points de vente, répartis sur tout le territoire national, est prévue pour satisfaire les besoins des citoyens. Il a également précisé que "la réouverture des points de vente débutera progressivement à partir de la mi-Ramadan prochain". Il a ajouté que "cette opération sera lancée progressivement pour couvrir la demande sur l'ensemble du territoire national et sera accompagnée de services après-vente garantissant la maintenance des équipements par des ingénieurs et des techniciens qualifiés". Il a souligné que, dans le cadre de sa feuille de route, l'entreprise garantit un service après-vente en assurant la maintenance et la fourniture de pièces détachées, avec la mise en place d'ateliers de maintenance et la formation d'équipes qualifiées.

L'ENIE, qui emploie plus de 1.100 travailleurs, dont des ingénieurs et des techniciens, prévoit également de relancer l'activité de ses unités de fabrication à Telagh et Ras El Ma dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, ainsi qu'à l'unité d'Aïn Oussera, dans la wilaya de Djelfa, afin de renforcer ses activités et diversifier ses investissements dans le domaine de la fabrication électronique, a-t-on indiqué.

APS

DÉDIÉE ENTIÈREMENT À LA FINANCE ISLAMIQUE

Le CPA ouvre une nouvelle agence à Alger

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, mardi, l'ouverture d'une nouvelle agence dédiée entièrement à l'activité de la finance islamique au niveau de la localité d'El-Achour (Alger), dans le cadre de sa stratégie visant l'extension de son réseau consacré à cette branche. L'ouverture de cette nouvelle

agence confirme "l'engagement du Crédit populaire d'Algérie à offrir des solutions financières adaptées aux besoins de la clientèle, notamment en matière de conformité aux préceptes de la Chariaa", a précisé la banque dans un communiqué. Cette agence dédiée à la finance islamique, El Achour "511",

vient aussi "étoffer et renforcer le réseau de la finance islamique de la banque qui s'élève déjà à 104 points de vente en activité", a fait savoir la même source. Le CPA propose, selon le communiqué, une gamme de produits de la finance islamique conçue pour répondre aux attentes de l'ensemble

des segments du marché, à savoir les particuliers, les professionnels et les entreprises. Ainsi, cette gamme englobe des solutions de dépôts et de financement, telles que les solutions de dépôts, le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement non-restreint "Tanmiya" et le livret d'épargne non rémunéré "Idikhari". La banque propose aussi des solutions de financement, notamment Mourabaha immobilier, Mourabaha véhicules, Mourabaha équipement (particuliers, professionnels et entreprises), "Idjara Mountahiya bi Tamlik" immobilier (particuliers, professionnels et entreprises). Le CPA a réaffirmé, dans son communiqué, son "engagement à poursuivre sa stratégie visant à développer la banque, en diversifiant et modernisant ses services pour mieux répondre aux attentes de la clientèle, tout en mettant l'accent sur l'apport d'une valeur ajoutée tangible".

Monnaies: le dollar en hausse face aux principales devises

Le dollar était en hausse mardi, poussé par de nouveaux commentaires du président américain Donald Trump qui ravivent les craintes d'un renforcement des droits de douane aux États-Unis. Interrogé sur des informations du Financial Times selon lesquelles le nouveau secrétaire au Trésor Scott Bessent serait favorable à une hausse progressive des droits de douane sur toutes les importations américaines à partir d'un taux initial de 2,5%, le journal rapporte que M. Trump a déclaré qu'il souhaitait un taux "bien plus élevé". "Sans surprise, le dollar a bondi face à toutes les principales devises" à la suite de ces propos "ravissant les inquiétudes selon lesquelles la pause dans les discussions sur les droits de douane était temporaire, des mesures pouvant toujours être dans les tuyaux", estiment des analystes. Une telle mesure, considérée comme inflationniste, pourrait contraindre la Réserve fédérale (Fed) à maintenir des taux élevés plus longtemps pour combattre l'inflation. En conséquence, le billet vert progressait de 0,54 % par rapport à l'euro, à 1,0435 dollar, et progressait de 0,39 % vis-à-vis

de la livre, à 1,2449 dollar. La veille, le dollar était à la peine, les investisseurs jugeant que les menaces de Donald Trump d'une augmentation des droits de douane peinent jusqu'à présent à se matérialiser.

La devise américaine s'était fait voler la vedette lundi en tant que valeur refuge par le yen et le franc suisse, en réaction au plongeon des valeurs technologiques, le marché paniquant à l'idée que les champions américains de l'intelligence

artificielle (IA) aient trouvé un nouveau concurrent de poids avec la start-up chinoise DeepSeek. Mardi débute également pour deux jours la réunion de la Fed, qui, si l'on en croit les prévisions du marché, devrait maintenir ses taux à leur niveau actuel, compris entre 4,25 % et 4,50 %. Marchés et analystes tablent en revanche sur une baisse d'un quart de point du taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), qui se réunit quant à elle jeudi prochain.

Métaux précieux : l'or stable en attendant les décisions de la Fed

L'or est resté stable mardi alors que les investisseurs se concentraient sur la réunion de politique monétaire de la Banque centrale américaine (Fed). L'or au comptant était stable à 2.740,11 dollars l'once. Les contrats à terme sur l'or américain ont augmenté de 0,2 % à 2.743,50 dollars. Les décideurs de la Fed devraient laisser les taux d'intérêt inchangés mercredi. Si la Fed maintient ses taux inchan-

gés, il s'agirait de la première pause dans le cycle de réduction des taux amorcé en septembre dernier. Les lingots à rendement zéro ont tendance à être un investissement privilégié dans un environnement de taux d'intérêt bas. Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a baissé de 0,6 % à 30,03 dollars l'once, le palladium a chuté de 0,1 % à 959,61 l'once et le platine a baissé de 0,6 % à 941,65.

Les analystes ont revu à la baisse leurs prévisions de prix pour le platine et le palladium en 2025, car les perspectives de demande peinent à s'améliorer de manière significative. Pendant ce temps, le russe Nornickel, premier producteur mondial de palladium, a déclaré avoir produit 2,762 millions d'onces de palladium en 2024, soit une augmentation de 3 % en glissement annuel.

SÉTIF/ BORDJ BOU ARRERIDJ

Le barrage d'Ain Zada sera connecté à celui de Mahouane

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué lundi au cours d'une visite de travail à Bordj Bou Arreridj, que le barrage d'Ain Zada sera connecté à celui de Mahouane (Sétif) "avant le mois de Ramadhan, dans le cadre des grands transferts hydrauliques". Cette mesure qu'il a qualifiée "d'exceptionnelle" vise à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, par le transfert d'un volume important d'eau, estimé à 60.000 m³/jour, permettant ainsi aux populations de la wilaya, notamment au chef-lieu, de bénéficier d'un certain "confort" en matière d'AEP durant le mois sacré, a ajouté le ministre dans une déclaration à la presse. Il a également souligné que les projets réalisés dans le cadre du programme d'urgence décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour atténuer l'impact du faible niveau des eaux souterraines sur le programme de distribution, ont permis d'améliorer l'AEP dans certaines communes, pour satisfaire les besoins des citoyens.



MISE EN SERVICE D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX À L'OZONE

M. Derbal a néanmoins indiqué que la solution "définitive et durable" aux perturbations de l'AEP dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj "réside dans les projets de dessalement d'eau de mer, conformément à la stratégie prospective du président de la République". Il a ajouté que la stratégie de son secteur sera doré-

navant fondée sur une vision à long terme pour la période 2030-2040 à travers la diversification des ressources (eaux souterraines, dessalement de l'eau de mer et grands transferts), soulignant

que le secteur de l'hydraulique ne sera pas un obstacle au développement mais contribuera, en revanche, à répondre aux besoins des secteurs de l'industrie et de l'agriculture tout en garantissant la sécu-

rité hydrique aux citoyens. Le ministre de l'Hydraulique a également ajouté que l'entrée en service, dans la wilaya, des stations d'épuration des eaux usées permettra d'exploiter de nouveaux périmètres agricoles qui seront consacrés aux produits de la terre stratégiques, tels que les légumes, notamment dans les communes de Ras El Oued et d'Ain Taghrout. Le ministre avait écouté, à l'entame de sa visite un exposé exhaustif sur le secteur de l'hydraulique à Bordj Bou Arreridj, présenté par le wali, Kamel Nouicer, qui a affirmé que le volume des investissements publics dans le secteur, au niveau local, s'élève à 3,385 milliards de dinars, dont 3,235 milliards au titre du programme d'urgence pour 2024, en plus des nouveaux investissements consentis en 2025 pour un montant de 4,350 milliards de dinars pour la réalisation de quatre opérations, dont le renouvellement des réseaux de distribution dans 15 communes. M. Taha Derbal a supervisé, au cours de sa visite de travail, la mise en service d'une station de pompage à Sidi Idir (commune d'El Main), inauguré un réservoir de 6.000 m³ à Bordj Zemmoura, inspecté un projet de station d'épuration, lancé les travaux d'aménagement d'un périmètre irrigué de 120 hectares, supervisé la mise en service d'une station de traitement et de purification des eaux à l'ozone, dans la commune d'Ain Taghrout, avant de s'enquérir de l'avancement de 3 stations d'épuration à Bordj Bou Arreridj, Tixter et Ras El Oued, et d'un périmètre irrigué de 150 hectares au chef-lieu de wilaya.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE DJELFA
COMMUNE DE DJELFA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article: 82 du décret présidentiel

N°: 247/15 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public. ET La Loi n°23-12 du : 18 Muharram 1445 correspondant au 05 août 2023, qui détermine les règles générales liées aux marchés publics Le président de l'APC de la commune de DJELFA informe l'ensemble des soumissionnaires par l'avis d'appel d'offres OUVERT avec exigence de capacités minimales N°: 17/2024 Concernant :

- **LOT 08: équipement 02 class Compensations à l'école Hamidi Ameur**
- **LOT 09: équipement 02 class d'extension à l'école Ben Hadj Touati**

Parue dans les quotidiens suivants :

- " **الوسيط المغربي** " du : 17.07..2024
- " **l'express** " du : 17.07..2024

Du résultats de la commission d'évaluation des offres des soumissionnaires retenus:

N°	Désignation des fournitures	établissement	Montant corrigé en TTC DA	Délai de livraison soumissionnaire	Observations
8	LOT 08 : équipement 02 class Compensations à l'école Hamidi Ameur	PRIMO KAKI	961.520.00	02 JOURS	Moins disant
9	LOT 09 : équipement 02 class d'extension à l'école Ben Hadj Touati	//	//	//	Infructueux

NB: En application du décret présidentiel N°: 247/15 portant la réglementation des marchés publics des délégations de service public ET La Loi n°23-12 du : 18 Muharram 1445 correspondant au 05 août 2023, qui détermine les règles générales liées aux marchés publics, le service contractant invite tous les soumissionnaires désireux de consulter leurs ponctuations techniques et financières de contacter nos services dans un délai de 03 jours à compter de la date de la 1^{ère} parution de cet avis dans la presse.

- N.I.F du service contractant : **170.1400.1069**
- N.I.F du bénéficiaire LOT 08 : **191.1704.00553.186**

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres, peuvent introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de la 1^{ère} parution de cet avis dans la presse auprès de la commission des marchés de la commune de Djelfa si celle-ci coïncide avec un jour férié, elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
Direction des Equipements Publics
N.I.F :42402400007248
Rue Ahmed Ouamane Biskra

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07 D.E.P./S.E.E./2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de BISKRA, sise au rue **Ahmed Ouamane Biskra** Lance 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales suite à l'infirctuosité concernant le projet sous cité

Projet: REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 à CITE 363 LOGEMENTS, COMMUNE DE CHETMA

- ✓ **LOT 02 : CANTINE SCOLAIRE 200 Repas**
- ✓ **LOT 03 : 03 LOGEMENTS D'ASTREINTS (1F+2F3)**

a) **Condition de présélection:** Il s'agit d'un Avis d'Appel d'Offre national ouvert avec exigences de capacités minimales adressé aux Les entreprises disposant des moyens humains et Capacités financières et professionnelles suivantes :

Pour les lots N°02 et 03

- **Capacités professionnelles:** Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale Bâtiment) Catégorie UNE (01) et plus

NB :

- tout soumissionnaire qui proposera un délai de réalisation supérieur a le délai administratif sera éliminé
- Le soumissionnaire doit s'engager à utiliser le système à deux équipes ou trois équipes (10 heures X 2 équipes ou 08 heures X 3 équipes) et fournir Un planning de réalisation détaillé spécifique au projet et mobiliser tous les moyens matériels et humains.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentés sous plis cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la réalisation :

Projet: REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 à CITE 363 LOGEMENTS, COMMUNE DE CHETMA Le pli extérieur doit être anonyme et ne comporte que le N° et l'objet de l'appel d'offre, les trois plis intérieurs séparés et cachetés : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'articles 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature: contient déclaration de candidature, déclaration de probité, et les pièces désignées au cahier des charges.

Offre technique: contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » déclaration à souscrire tous documents permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière: contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la Récapitulation

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt: La durée est fixée au DIX (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise au rue Ahmed Ouamane Biskra, à partir de 08H00 avant 10.30H au plus tard le dixième (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour de repos, le dépôt des offres et prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Délai de validité des offres: Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours + durée de préparation des offres à partir de dépôt. Des offres

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière: se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11.00 H en séance publique au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, bureau de la Commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation

ELLE BOULEVERSE LE MONDE DU TRAVAIL

L'IA générative touchera 40 % des emplois dans le monde

Des secteurs entiers, tels que les nouvelles technologies, les médias, la formation, le marketing, le juridique, la finance ou les services clients, pourraient être profondément transformés, grâce à l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle bouleverse progressivement le monde du travail. Sa capacité à automatiser des tâches attire toutes les branches d'activité qui ont recours à cette technologie. Certains métiers pourraient même disparaître face à cette révolution technologique. Des secteurs comme les services clients, le développement informatique ou la comptabilité figurent en effet parmi les plus menacés.

« L'IA générative touchera 40 % des emplois dans le monde. Et plus le poste est qualifié, plus il est concerné. Dans les économies avancées et certains pays émergents, ce chiffre grimpe à 60 % », selon Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI). Une déclaration appuyée par un rapport du FMI publié en 2024.

Une étude réalisée par OpenAI, Open Research et l'Université de Pennsylvanie a dévoilé les professions les plus menacées par le développement de l'intelligence artificielle. Des secteurs entiers, tels que les nouvelles technologies, les médias, la formation, le marketing, le juridique, la finance ou les services clients, pourraient être profondément transformés, souligne cette étude.

Les IA, comme ChatGPT-4, surpassent déjà les humains en rapidité et en précision pour coder ou résoudre des problèmes complexes. Les services clients suivent cette même trajectoire : d'ici 2027, un quart des entreprises mondiales privilégieront les chatbots comme



principal moyen d'interaction, selon le cabinet Gartner. Les conseillers téléphoniques, juridiques ou financiers risquent également de céder leur place à des solutions automatisées plus efficaces et disponibles à toute heure.

Les métiers manuels ne sont pas en reste. En Chine, des imprimantes 3D pilotées par des IA révolutionnent déjà le secteur du bâtiment, reléguant les maçons à des rôles d'assistance face à ces machines de nouvelle génération.

OUTIL OU UNE MENACE !

Selon les experts, « la robotisation et l'automatisation redessinent le marché de l'emploi, amplifiant les inégalités de revenus et frappant de plein fouet les métiers peu qualifiés. Chauffeurs, hôtesses de caisse, vendeurs ou ouvriers, nombreux sont ceux déjà remplacés par des technologies avancées. Véhicules autonomes, bornes en libre-service et robots dans les usines accélèrent cette transition, et l'in-

telligence artificielle ne fait que renforcer cette dynamique ».

Dans les services à la clientèle ou les postes administratifs, le risque semble le plus palpable. Selon une étude du cabinet McKinsey, l'automatisation pourrait bouleverser 30 % des heures de travail d'ici 2030. Parmi les professions les plus menacées, celle de secrétaire, un métier qui repose essentiellement sur des tâches répétitives que l'intelligence artificielle peut désormais accomplir avec efficacité et en un temps record.

Cependant, l'intelligence artificielle reste davantage un outil qu'une menace, se positionnant comme un allié des professionnels, leur permettant de repousser les limites de la productivité et de la créativité. C'est le cas par exemple des designers et créateurs qui bénéficient de systèmes d'IA capables de décrypter des concepts visuels avec une finesse remarquable. Architectes, illustrateurs ou game designers peuvent ainsi accélérer leurs

projets tout en enrichissant et améliorant leur travail.

C'est le cas aussi pour les rédacteurs et éditeurs, qui grâce à des outils comme ChatGPT produisent des textes en un temps record. La comptabilité, elle aussi voit ses standards redéfinis par l'IA, capable d'analyser des données et de réduire les erreurs. Dans le télémarketing, les robots conversationnels ont pris une place de plus en plus importante et dans le conseil, l'IA excelle dans l'analyse et les recommandations. Toutefois, malgré la vitesse fulgurante à laquelle progresse l'intelligence artificielle, certains métiers semblent hors d'atteinte notamment dans les domaines créatifs, les professions manuelles, comme celles des menuisiers, agriculteurs ou mécaniciens, l'enseignement, dans les domaines du bien-être et de la santé, qu'il s'agisse de coiffeurs, de médecins ou de psychologues, la relation humaine reste irremplaçable. **A.B**

POUR PERMETTRA AUX
ÉTUDIANTS D'EFFECTUER
DES STAGES PRATIQUES

La PCH et la faculté de pharmacie signent une convention

Une convention a été signée, lundi à Alger, entre la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et la Faculté de pharmacie de l'Université des Sciences de la santé d'Alger, l'objectif étant de renforcer le partenariat dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le domaine pharmaceutique.

La convention a été signée par le Directeur général de la PCH, M. Sabri Djerroud, le recteur de l'université des sciences de la santé, Pr. Merzak Ghar-naout, et le doyen de la faculté de pharmacie de l'Université d'Alger, professeur Reda Djidjik.

A cette occasion, le recteur de l'Université des Sciences de la santé a salué la signature de cette convention, qui permettra aux étudiants d'effectuer des stages pratiques au sein de la PCH.

De son côté, le DG de la PCH a expliqué que cette convention s'inscrit dans le cadre de la "nouvelle stratégie" adoptée par son établissement pour "jeter des passerelles de coopération entre le monde académique et l'aspect pratique, afin de permettre aux étudiants de réaliser des stages sur le terrain". Pour sa part, le doyen de la faculté de pharmacie a souligné que cette convention contribuera à "renforcer le partenariat dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le domaine pharmaceutique, au profit des étudiants et des chercheurs".

INSUFFISANCE EN VITAMINE D

Comment remonter son taux rapidement ?

La vitamine D est un nutriment primordial pour la santé osseuse : elle favorise l'absorption du calcium et du phosphore, essentiels à la solidité des os et des dents. Elle intervient aussi dans le fonctionnement du système immunitaire, la régulation des inflammations et la prévention de certaines maladies chroniques comme le diabète ou les maladies cardiovasculaires. Des études suggèrent un lien entre des niveaux suffisants de vitamine D et un moindre risque de dépression et de troubles de l'humeur. Plusieurs signes peuvent alerter sur un déficit de vitamine D, tels qu'une fatigue persistante, des douleurs osseuses, musculaires et/ou articulaires, des os fragiles ou des fractures fréquentes, une faiblesse musculaire, une baisse des défenses immunitaires, avec des infections fréquentes ou encore une humeur dépressive ou des troubles de l'humeur. Pour compenser un déficit en vitamine D, plusieurs solutions existent. La pre-

mière chose à faire est l'exposition quotidienne au soleil. En cas d'ensoleillement suffisant, exposez votre peau au moins 15 minutes par jour. Ensuite, misez sur l'alimentation. Consommez davantage d'aliments riches en vitamine D, comme les poissons gras ou les œufs. Le traitement de la carence par compléments alimentaires

En cas de symptômes de carence, le professionnel de santé peut prescrire des compléments. Une prise de sang peut être effectuée pour confirmer ou infirmer le besoin d'une supplémentation. Sous forme de gouttes, gélules ou ampoules, ils permettent le traitement rapide de la carence. Le médecin prescrit les doses fonction de la sévérité de la carence. Un suivi régulier par un professionnel de santé est essentiel pour surveiller les niveaux de vitamine D, en particulier lors de traitements prolongés d'une carence. Ce suivi permet aussi d'éviter une surdose, qui peut entraîner

des effets secondaires comme une hypercalcémie. Celle-ci se traduit par des symptômes tels que des maux de tête, des nausées, des vomissements, une perte de poids de la constipation, une fatigue intense ou dans les cas les plus graves, « on peut avoir des problématiques d'arythmie cardiaque, d'insuffisance rénale, des cristaux de calcium qui se forment au niveau des reins.

Il faut savoir que contrairement aux vitamines C et B, qui s'éliminent dans l'urine, la vitamine D est « liposoluble » : elle peut s'accumuler dans les graisses de l'organisme

Trop peu de vitamine D peut être nocif pour la santé... mais trop de vitamine D aussi.

La vitamine D aide l'organisme à absorber le calcium, ce qui en fait une alliée majeure à la santé des os. Par contre, lorsqu'on prend trop de suppléments de vitamine D, on peut se retrouver... avec trop de calcium dans le sang.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les indépendantistes actent la création d'un Front international de décolonisation

Le FID, créé par douze mouvements indépendantistes des territoires d'outre-mer français, entend notamment « obtenir le statut de membre observateur du Mouvement des non-alignés, ainsi que l'inscription de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Corse sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU ».

Plusieurs organisations anticolonialistes réunies les 23 et 24 janvier courant à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, ont acté la création d'un Front international de décolonisation (FID) visant à "conduire [leurs] nations" à la "pleine souveraineté". "Nous proclamons solennellement la constitution du Front international de décolonisation dont l'objectif fondamental est d'unir nos forces afin de débarrasser définitivement nos pays et la planète entière de toute présence coloniale", annonce-t-on dans la déclaration finale du congrès constitutif du FID, rendue publique samedi et consultée. "Nous affirmons que dans le contexte de l'effondrement d'un ordre du monde caractérisé par l'exploitation des plus fragiles et la domination d'une partie significative du monde par quelques puissances prédatrices, l'heure est désormais venue de faire front afin de conduire nos nations à leur pleine souveraineté", lit-on encore.

Les participants, des représentants de mouvements indépendantistes de plusieurs territoires d'outre-mer français et de Corse indiquent en outre que ce "congrès des dernières colonies (...) s'engage à organiser une solidarité active entre nos organisations et nos peuples, tant dans les actions diplomatiques que dans le soutien aux luttes menées avec



courage dans chacun de nos pays contre le colonialisme français et ses crimes, pour le droit sacré à la vie et à la liberté". Ils expriment, par ailleurs, leur "pleine solidarité" avec "tous les militants anticolonialistes de [leurs] pays emprisonnés dans les geôles françaises ou harcelés par la prétendue 'justice' française pour avoir dit non à l'oppression coloniale". Pour rappel, les représentants de plusieurs mouvements indépendantistes étaient réunis jeudi et vendredi derniers en Nouvelle-Calédonie pour le congrès constitutif du FID. Ce "congrès des dernières colonies françaises" a réuni la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie, la Corse et la Polyné-

sie française pour ce qui concerne la France et, côté néerlandais, Bonaire et la partie sud de l'île de Saint-Martin. Le FID, créé par douze mouvements indépendantistes des territoires d'outre-mer français, entend notamment « obtenir le statut de membre observateur du Mouvement des non-alignés, ainsi que l'inscription de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Corse sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU ».

Parmi les membres du FID figurent les Calédoniens du FLNKS, l'Union pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), le Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES) de Guyane, le Parti pour la libération de la Martinique

(Palima) et les Polynésiens du Tavini Huiraatira. Hors outre-mer français, la charte est signée par les Corses de Nazione et des représentants de deux territoires néerlandais, Bonaire et la partie sud de l'île de Saint-Martin (Sint Maarten).

TCHAD

Les sénatoriales auront lieu le 25 février

Les élections sénatoriales se tiendront au Tchad le 25 février, a annoncé lundi l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE). «La convocation du corps électoral qui sera faite par décret permettra la tenue effective des élections le 25 février 2025», a annoncé le président de l'Agence nationale, Ahmed Bartchiret, dans un communiqué dédié à l'élection sénatoriale. Au Tchad, les sénateurs représentent pour un mandat de six ans les collectivités autonomes. Deux tiers d'entre eux sont élus au suffrage universel indirect par un collège électoral composé des conseillers communaux et provinciaux. Un tiers des sénateurs sont nommés par le président de la République. «Ce sont au total 16 formations politiques qui participent à ce scrutin. Ils ont présenté au total 119 candidats dont 71 hommes soit 60% et 48 femmes soit 40%», détaille le communiqué de l'ANGE. La liste définitive des candidats devra être validée au plus tard le 1er février par le Conseil constitutionnel. Fin décembre, quelque huit millions de Tchadiens s'étaient rendus aux urnes pour des scrutins législatifs, provinciaux et locaux, selon l'ANGE.

FRANCE

Le nombre de chômeurs bondit de 3,9% au dernier trimestre 2024

Le nombre de chômeurs a augmenté de 3,9% au dernier trimestre de 2024, par rapport au trimestre précédent, selon les chiffres publiés lundi par le ministère français du Travail. France travail dénombre désormais 3,138 millions de demandeurs d'emploi sans aucune activité. En dehors de la crise du Covid-19, il s'agit de la plus forte envolée sur une décennie, comme le relève le journal Le Monde avec 117 000 chômeurs supplémentaires entre le troisième et le quatrième trimestre 2024. Dans le détail, la hausse la plus vertigineuse concerne les moins de 25 ans qui sont 8,5% de plus à s'être retrouvés sans emploi au dernier trimestre 2024. La direction des statistiques du ministère du travail précise, à cet effet, que cette remontée s'opère sur fond de baisse des embauches et de multiplication des faillites d'entreprises. Selon l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf), dont les chiffres sont relayés par Le Monde, les déclarations d'embauche ont également enregistré une baisse de 2,4% sur la période de fin d'année 2024.

EN MER BALTIQUE

La Suède intercepte un navire "suspecté de sabotage aggravé"

Le parquet suédois a saisi un navire soupçonné d'avoir endommagé un câble optique sous-marin reliant la Lettonie à l'île suédoise de Gotland, a-t-il déclaré dans un communiqué publié dimanche soir. Une enquête criminelle pour sabotage grave présumé a été ouverte, a indiqué le parquet sans révéler le nom ni la nationalité du navire. La firme propriétaire du câble, SJS Latvian State Radio and Television Center (LVRTC), a déclaré avoir détecté des perturbations dans la transmission de ses données un peu plus tôt dimanche, et a suggéré que le câble avait probablement été endommagé par une force extérieure. La section affectée se trouve dans la zone économique suédoise, a rapporté la radio nationale suédoise. LVRTC a promis de continuer à fournir un service internet via d'autres voies de transmission de données. Le câble repose

le fond marin à une profondeur de plus de 50 mètres, si bien que la nature exacte des dommages ne pourra être établie qu'une fois les réparations commencées.

La Première ministre lettone Evika Silina a convoqué une réunion extraordinaire des ministres et des services d'urgence du pays dimanche, et a annoncé un peu plus tard que la Lettonie travaillait avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les pays de la Baltique pour enquêter sur l'incident. Le Premier ministre suédois Ulf Kristersson a déclaré au journal local Aftonbladet qu'il était en contact avec Silina sur cette affaire, et a promis que la Suède mobiliserait « des ressources importantes » pour cette enquête. Cet incident s'ajoute à une récente série de perturbations des câbles internet et énergétiques sous-marins en mer Baltique.

AFRIQUE DE L'EST

37 interpellations lors d'une opération antiterroriste

Une opération antiterroriste en Afrique de l'Est a mené à l'arrestation de 37 personnes en fin d'année dernière, dont certaines soupçonnées d'appartenir à l'organisation terroriste auto-proclamée «Etat islamique» (EI/Daesh) ou aux Shebab, ainsi qu'à la saisie de nombreuses armes, a annoncé lundi Interpol. L'opération, chapeautée par Interpol et Afripol, visait à

«identifier et interpellé des suspects en lien avec le terrorisme et à renforcer les principaux contrôles aux frontières, selon le communiqué de l'organisation internationale de coopération policière. Les arrestations ont eu lieu dans huit pays: RD Congo, Djibouti, Kenya, Mozambique, Somalie, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda, précise la même source. En pré-

paration de l'opération qui s'est déroulée en novembre et décembre, les renseignements collectés par les différents pays ont été recueillis et partagés via Interpol et Afripol. Les bases de données d'Interpol «contiennent des informations personnelles et antécédents criminels» sur «environ 135.000 terroristes étrangers», est-il précisé dans le communiqué.

TIRAGE AU SORT DE LA CAN-2025

Les Verts dans un groupe équilibré

L'Equipe nationale algérienne est tombée dans un groupe équilibré à la prochaine CAN 2025 qui se jouera au Maroc, après avoir été tirée au sort dans le groupe E, lors de la cérémonie qui s'est déroulée avant-hier soir à Rabat.

Marouane A.

Ainsi, les Verts affronteront les équipes du Soudan, de la Guinée équatoriale, et le Burkina-Faso, soit des adversaires respectables qui ont une certaine aura sur le plan continental, surtout pour ce qui est des Etalons du Burkina qui ont joué dans un passé récent les premiers rôles dans les compétitions continentales. Certes, et à première vue, les équipes de la Guinée équatoriale et du Soudan sont à notre portée, mais rien n'est aussi sûr actuellement, et la sélection nationale en a fait les frais en se faisant sortir par des équipes de moindre envergure, comme cela a été le cas lors de la CAN 2023 après l'élimination devant la Mauritanie et avant dans l'édition du Cameroun, par la...Guinée équatoriale que les Verts retrouveront sur le chemin encore une fois.

Pour l'édition du Maroc, l'EN débutera la compétition, le mercredi 24 décembre 2025, en affrontant le Soudan au stade de Rabat, pour le compte de la 1ère journée (Gr.E) de la phase finale de la 35e Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier

2026). Les Verts enchaîneront en défilant le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre à Rabat, avant de boucler le premier tour en affrontant la Guinée équatoriale, le mercredi 31 décembre, au même stade.

DES ADVERSAIRES TOUT AUSSI DÉCIDÉS

Pour revenir aux adversaires de la sélection nationale lors de ce tournoi africain, il faut savoir que ce sont tous des sélections qui sont décidés à réaliser des résultats probants et qui souhaitent, tout autant que les Verts se qualifier pour le second tour, ce qui compliquera la tâche des Verts. La Guinée équatoriale qui compte quatre participations seulement à la CAN, est peut-être le petit-poucet du groupe, mais elle devra être prise au sérieux, surtout qu'elle reste une équipe en progrès, grâce notamment à la qualité de ses joueurs, dont la plupart évoluent en D2 espagnole, après avoir été une ancienne colonie ibérique. Aussi, il ne faut pas perdre de vue que cette équipe nous avait battu lors de la CAN 2021 au Cameroun et cela nous avait emmené à quitter la compétition très tôt au premier tour. Le Soudan, lui,



compte 9 participations au tournoi africain et a fait appel à l'ancienne star ghanéenne, James Kwesi Appiah, pour l'encadrer et tenter de lui donner une assise. Elle reste une équipe prenable, mais la logique veut qu'on la respecte pour éviter toute mauvaise surprise. Le Burkina Faso (66e au classement FIFA, 12e en Afrique), lui, n'est pas à présenter, sachant qu'elle s'agit d'une sélection qui reste un habitué des Coupes d'Afrique des Nations, et avait même la finale en 2010 en Afrique du Sud, alors qu'elle avait décroché la troisième place à l'édition de 2017. L'équipe des Etalons a aussi terminé à la troisième place lors de l'édition de 1998 disputée à domicile au Burkina Faso et en 2021 au Cameroun aussi. C'est dire qu'il s'agit d'un adversaire à

prendre très au sérieux et qui devrait donc disputer la première place du groupe à l'Algérie.

PETKOVIC : "CE NE SERA PAS FACILE POUR NOUS"

Invité à commenter le tirage au sort du groupe de l'Algérie, le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vladimir Petkovic, a qualifié la mission des Verts de difficile. «C'est un tirage assez intéressant, mais qui n'est pas facile pour nous. Il n'y a pas de petites équipes dans cette CAN. Toutes les sélections présentes à ce rendez-vous ont mérité leur qualification. Nous allons bien nous préparer et jouer à fond nos matchs. Il est évident que nous sommes les favoris du groupe et nous devons assumer ce rang. Notre premier objectif

sera de nous qualifier pour le deuxième tour, après on verra», a affirmé le coach national dans une déclaration, publiée sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF). «Il est vrai que nous avons une idée sur nos adversaires, notamment la Guinée équatoriale que nous avons affronté dernièrement lors des qualifications de cette CAN-2025. Toutefois, on doit se concentrer sur nous-mêmes et ne pas trop penser aux sélections que nous allons affronter», a-t-il ajouté. Et de conclure : «Actuellement, le plus important ce n'est pas cette CAN, mais plutôt la qualification au Mondial 2026 que nous devons aller chercher. Il sera plus facile pour nous d'aborder cette CAN en ayant validé notre qualification en Coupe du monde.

M. A.

COUPE D'ALGÉRIE (1/16E DE FINALE) CRB-MCA avancé au dimanche 16 février

Le match CR Belouizdad-MC Alger, comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie, initialement prévu le jeudi 20 février à 19h00 au stade 5 juillet, a été avancé au dimanche 16 février à 20h00, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). D'autre part, la rencontre USM Alger-NC Magra, comptant pour le même tour de la compétition, se déroulera le dimanche 9 février à 19h00 au stade 5 juillet, selon la même source. Le RC Kouba accueillera, quant à lui, le vainqueur de la confrontation USMA-NCM, le dimanche 23 février à 19h00 au stade Mohamed Benhadad de Kouba, en huitième de finale de la Coupe d'Algérie.

Calendrier du groupe E :

1re journée (Mercredi, 24 décembre 2025) :

Algérie - Soudan

Burkina Faso - Guinée équatoriale
2e journée (Dimanche, 28 décembre 2025) :

Algérie - Burkina Faso

Guinée équatoriale - Soudan

3e et dernière journée (Mercredi, 31 décembre 2025) :

Guinée équatoriale - Algérie

Soudan - Burkina Faso
NB : Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale.

Composition des groupes :

Composition des groupes de la Coupe d'Afrique des Nations de football CAN-2025 (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026), à l'issue du tirage au sort effectué lundi soir à Rabat :

Groupe A : Maroc, Mali, Zambie, Comores

Groupe B : Egypte, Afrique du Sud, Angola, Zimbabwe

Groupe C : Nigeria, Tunisie, Ouganda, Tanzanie

Groupe D : Sénégal, RD Congo, Bénin, Botswana

Groupe E : Algérie, Burkina Faso, Guinée équatoriale, Soudan

Groupe F : Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Mozambique

NB : Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les huitièmes de finale.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2024- MCA-CRB

La FAF réunit les clubs qui animeront la finale du 8 février

La Fédération algérienne de football, dans le cadre de la préparation de la finale de la Supercoupe d'Algérie de 2024, prévue le 8 février (18h00) au stade du 5-Juillet, a tenu une réunion de coordination avec les directions des deux clubs qui animeront cette rencontre : le MC Alger (champion sortant) et le CR

Belouizdad (détenteur de la Coupe). Également présents à cette rencontre, organisée dimanche au siège de la Fédération à Dély Brahim, le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, le secrétaire général de la Ligue de football professionnel, Mourad Boussafeur, ainsi que des représentants de l'Office du Complexe Olym-

pique Mohamed Boudiaf (OCO), de la DGSN et de la Protection Civile. "Les discussions ont porté sur des aspects essentiels de l'événement, tels que la vente des billets et les différentes mesures organisationnelles, qui assureront le bon déroulement de la rencontre" a précisé la FAF dans un bref communiqué, diffusé lundi sur son site officiel. Pour rappel, une réunion entre la LFP et les clubs concernés par cette finale de la Supercoupe d'Algérie s'était tenue mardi dernier, au siège de la Ligue de football professionnel (LFP). Cette réunion a été présidée par Mohamed El Amine Meslou, chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel, accompagné de Mourad Boussafeur, son Secrétaire général. Étaient également présents des représentants du sponsor exclusif, "Mobilis", ainsi que de l'Établissement Public de Télévision (EPTV) et de l'Office du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf. La dernière édition de la Supercoupe d'Algérie a été disputée en 2020 et c'est le CR Belouizdad qui l'avait remportée devant l'USM Alger (2-1).

LNFA (AG ÉLECTIVE)

Kharchi seul candidat à la présidence

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé lundi soir que la commission électorale avait retenu le nom d'Ahmed Kharchi, en tant qu'unique candidat à la présidence de l'instance, en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE), prévue le mardi 4 février prochain à Alger. "A l'issue de l'examen ce lundi 27 janvier 2025, des dossiers de candidatures par la Commission électorale présidée par Djadoune Abderrahmane, a retenu le dossier du candidat Ahmed Kharchi", précise la

LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel. Pour rappel, la présidence de la LNFA est assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi, depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour "violation des lois et règlements en vigueur." Les membres de l'Assemblée générale de la LNFA, tenue en session ordinaire, ont adopté mardi dernier à l'unanimité, les bilans moral et financier

de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale.

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DE LA LNFA :

Ahmed Kharchi Candidats au Collège des représentants de la FAF "Experts": Youcef Ettoumi Tayeb, Kouider Seghier, Candidats au Collège des représentants de clubs : Rachid Moulay (MC Saïda), Réda Bedjadj (Olympique Magrane), Mourad Hadjadj (IRB Ouargla).

ARABIE SAOUDITE

Neymar viré d'Al-Hilal

Un an et demi et puis s'en va. Le club saoudien d'Al-Hilal a annoncé lundi soir avoir résilié le contrat de Neymar, ouvrant la voie à son retour dans le championnat brésilien.

«Al Hilal et Neymar sont convenus de résilier leur relation contractuelle d'un commun accord», a annoncé le club dans un message diffusé sur son compte X en anglais. «Le club exprime sa gratitude et sa reconnaissance envers Neymar pour ce qu'il a apporté tout au long de son passage à Al-Hilal et lui souhaite du succès dans sa carrière», poursuit-il. Après six années au Paris Saint-Germain, Neymar, qui aura 33 ans le 5 février, s'était engagé en août 2023 avec Al-Hilal accompagné d'un contrat en or estimé à plus de 100 millions d'euros par saison. Mais le meilleur buteur de l'histoire de la sélection brésilienne (79 buts en 127 matches) a très peu joué en Saudi League: il n'a disputé en tout et pour tout que sept matches avec le club de Ryad, pour un total famélique d'un but et trois passes décisives. Sa première saison a été marquée par une grave blessure au ligament croisé du genou gauche subie en octobre 2023 lors d'un match

avec la sélection brésilienne contre l'Uruguay. Il a rejoué pour la première fois en compétition officielle le 21 octobre dernier, entrant en jeu à la 77e minute contre Al-Aïn, aux Emirats arabes unis, en Ligue des champions asiatique.

OBJECTIF COUPE DU MONDE
Son retour avait été salué par la Confédération brésilienne du football (CBF).

«Après 369 jours (d'absence), la CBF est heureuse de voir Neymar de retour sur le terrain (...) Il représente la magie du football brésilien et il captive des fans du monde entier.» Mais deux semaines plus tard, le N.10 brésilien s'est de nouveau blessé, cette fois à une cuisse, s'éloignant à nouveau des terrains pendant plusieurs semaines. «Il ne peut plus évoluer au niveau auquel nous sommes habitués. Les choses sont devenues difficiles pour lui, malheureusement», estimait récemment l'entraîneur portugais d'Al-Hilal, Jorge Jesus. «Neymar reste un



joueur exceptionnel, mais physiquement, il n'est pas prêt pour le championnat», ajoutait-il dans une interview à une plateforme brésilienne Globo. D'après des médias brésiliens, l'attaquant passé par le FC Barcelone, désormais libre de tout contrat, pourrait faire son retour au Brésil, dans son club formateur de Santos. Son objectif désormais est de retrouver un niveau suffi-

sant pour espérer disputer la Coupe du monde 2026 qui se tiendra aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada.

«Je sais que c'est mon dernier Mondial, ma dernière chance. Je vais faire tout ce qui est possible», a-t-il expliqué début janvier sur CNN. Le challenge est de taille. Neymar, présenté à ses débuts comme l'héritier du roi Pelé, a accumulé les succès sous

le maillot du FC Barcelone avec Lionel Messi et Luis Suarez. Mais après son transfert record au PSG en 2017 (220 millions d'euros), il a multiplié les déboires, entre blessures et polémiques extra-sportives.

Poussé vers la sortie en 2023 par la direction parisienne, en échec en Arabie saoudite, il va devoir se réinventer mais a peu de temps pour cela.

SES DÉBOIRES AU GENOA L'ONT RATRAPÉ

Balotelli déjà sur le départ

Un nouveau flop se dessine pour Mario Balotelli. Trois mois après sa signature avec le Genoa, le 28 octobre dernier, l'attaquant de 34 ans pourrait déjà faire ses valises. Marco Ottolini, le directeur sportif du club de Gênes, l'a fait savoir ce lundi en marge de la réception de Monza lors de la 22e journée de Serie A.

«Mario veut jouer et ici, il ne trouve pas assez d'espace pour le faire, donc nous cherchons une bonne solution pour toutes les parties», a expliqué le dirigeant italien. Depuis son arrivée en

Ligurie, au nord-ouest de l'Italie, Mario Balotelli n'a pas été titularisé une seule fois.

L'international italien (36 sélections, 14 buts) n'a disputé que 56 minutes, réparties en six entrées en jeu.

Sans but ni passe décisive, mais avec deux cartons jaunes récoltés lors de ses deux premières apparitions à Parme et contre Côme.

Son dernier bout de match remonte au 21 décembre lors d'une courte entrée face à Naples (1-2). Un bilan famélique

pour l'ancien buteur passé par Liverpool, l'AC Milan ou l'OM, avant de tenter (sans succès) de se relancer en Suisse et en Turquie. En débarquant au Genoa, après plusieurs mois sans club, Mario Balotelli a retrouvé Patrick Vieira comme entraîneur.

Le technicien français a été nommé fin novembre, un mois après le recrutement de son ancien avant-centre à Nice.

Sur la Côte d'Azur, les deux hommes, qui ont été coéquipiers à l'Inter puis à Manchester City, ont entretenu des rapports

conflictuels, qui ne semblent pas s'être arrangés de l'autre côté des Alpes. Reste à savoir désormais où peut rebondir «Super Mario», qui touche actuellement un salaire mensuel de 400.000 euros, selon La Gazzetta dello Sport.

En fin d'année, le quotidien sportif italien a évoqué une potentielle offre du club mexicain de Cruz Azul, avec un salaire conséquent. En attendant de trouver sa porte de sortie, Balotelli dispose d'un contrat jusqu'à la fin de la saison avec l'actuel 12e de Serie A.

O LYON

Sage limogé, Fonseca ciblé

Quatorze mois après sa nomination, l'entraîneur de Lyon Pierre Sage a été limogé lundi, payant notamment le nul concédé la veille à Nantes (1-1) en Ligue 1 et à l'orée d'une semaine importante pour la suite de la saison de l'OL. Sa mise à l'écart, confirmée de source proche du dossier après une information du quotidien L'Equipe, a sidéré l'environnement de l'Olympique lyonnais au sein duquel Sage bénéficiait du soutien de nombreuses personnalités mais également de ses joueurs, des anciens de l'OL et des groupes de supporters. Le timing de son limogeage interpelle aussi alors que le club prépare une semaine importante pour la suite. Assuré de disputer au moins les barrages d'accession aux huitièmes de finale de la C3, le club obtiendra sa qualification directe s'il bat jeudi à domicile le club bulgare de Ludogorets, d'ores et déjà éliminé. En Ligue 1, le club occupe la 6e place avec 30 points, à trois longueurs de Nice, 4e, et à sept points de Marseille, où il se déplacera dimanche en clôture de la 20e journée. L'objectif affiché reste de retrouver la Ligue des champions, ce qui peut apparaître vital compte tenu de l'état des finances du club rhodanien toujours sous la surveillance de la DNCG, et menacé d'une rétrogradation administrative en Ligue 2 en fin de sai-

son. Pierre Sage, 45 ans, avait été nommé le 30 novembre 2023 alors que le club occupait la dernière place de la L1. D'abord intérimaire puis confirmé dans ses fonctions, il avait redressé le club, l'amenant à la 6e place en juin 2024, avec un retour en Coupe d'Europe cette saison. Dans l'histoire du club, avec 57,1% de victoires, il occupe la troisième marche du podium des entraîneurs à 50 matches au moins présentant le meilleur

ratio victoires/matches derrière Gérard Houllier (63,9%) et Alain Perrin (63,6%). Mais il paie un début d'année 2025 difficile avec une seule victoire en janvier, contre Montpellier (1-0). Dans le même temps, Lyon a perdu à Brest (2-1) et a surtout été piteusement éliminé en 16e de finale de la Coupe de France aux tirs au but par Bourgoïn-Jallieu (N3, 5e division) (2-2, 4 tirs au but à 2). L'OL restait malgré tout sur trois résultats nuls

contre Toulouse (0-0 à domicile), à Istanbul en C3 (0-0) et donc à Nantes (1-1). Son remplaçant pourrait être le Portugais Paulo Fonseca, en contact depuis plusieurs jours avec John Textor, le président-propriétaire américain de l'OL, lequel était présent lundi à Lyon. Ancien entraîneur de Lille, Fonseca, 51 ans, a été lui-même limogé de son poste le 30 décembre par l'AC Milan où il était arrivé en juin dernier en provenance du Losc.

IBRAHIMOVIC À PROPOS DE L'ALTÉRATION CONCEIÇÃO- CALABRIA

«C'est peut-être moche, mais ça arrive»

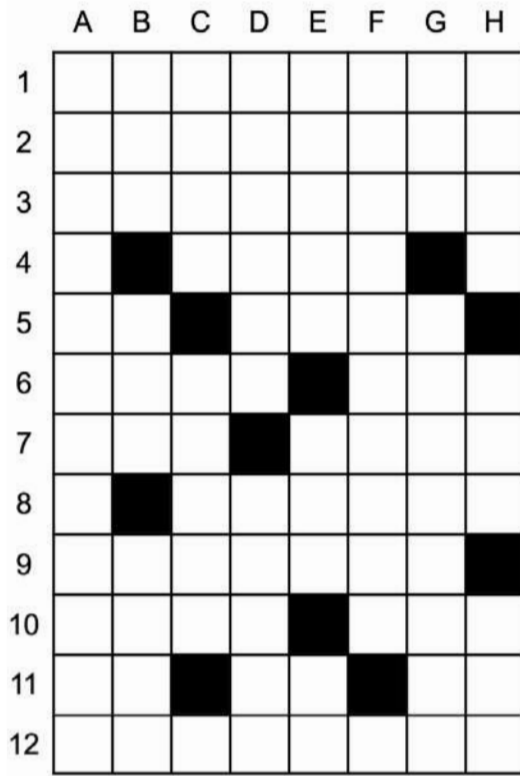
Zlatan Ibrahimovic, conseiller spécial de l'AC Milan, a assuré lundi que tout était «régulé» après l'altercation entre l'entraîneur du club Sergio Conceição et Davide Calabria au coup de sifflet final du match contre Parme la veille en Serie A. Le technicien portugais et le capitaine déchu des Rossoneri, furieux d'avoir été remplacé à la 77e minute, ont eu une altercation à l'issue de la rencontre renversante remportée dans le temps additionnel par les Milanais face aux Parmesans (3-2). «L'important, c'est que tout a été réglé avant que je n'arrive dans le vestiaire. C'est une bonne chose pour l'équipe

que des choses comme ça arrivent, sinon ce serait comme si (le club) n'avait pas d'importance. C'est peut-être moche, mais ça arrive», a estimé Ibrahimovic, interrogé lundi sur l'incident lors de la conférence de presse de présentation de la recrue anglaise Kyle Walker.

«La même chose m'est arrivée à Barcelone, Milan, Paris et United...» a relativisé Ibrahimovic, ancien attaquant du club milanais, connu pour son fort tempérament. Davide Calabria, qui a perdu le brassard de capitaine au profit du gardien français Mike Maignan au début du mois, avait balayé l'incident

en évoquant «un malentendu». «On a réglé ça, en regardant les images maintenant, ça me fait rire», avait déclaré l'arrière droit international italien au micro du diffuseur DAZN, tout en reconnaissant qu'il «ne (fait) pas une bonne saison». «Quand vos enfants se comportent mal, il faut agir», avait de son côté jugé l'entraîneur Sergio Conceição. Depuis que Conceição a remplacé fin décembre son compatriote Paulo Fonseca, l'AC Milan connaît un regain de forme (7e au classement), mais est distancé de 19 points par le leader Naples et pointe à trois points de la Juventus (5e).

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Femme de savoir.
- B. Problème en cours. Perroquet d'Amérique tropicale. Mets en action.
- C. Fine chez l'escrimeur. Comme un col haut.
- D. Avant il servait d'apprêt. Il domine les Pyrénées.
- E. Elle a le col étroit. Elle apporte une certaine ouverture. Mesure en règle.
- F. Dessains nourris.
- G. Il fut balayé par les rafales du grand Nord. Tenue du corps.
- H. Milieux d'anges. Pour désigner. Son pavillon brille.

HORIZONTALEMENT

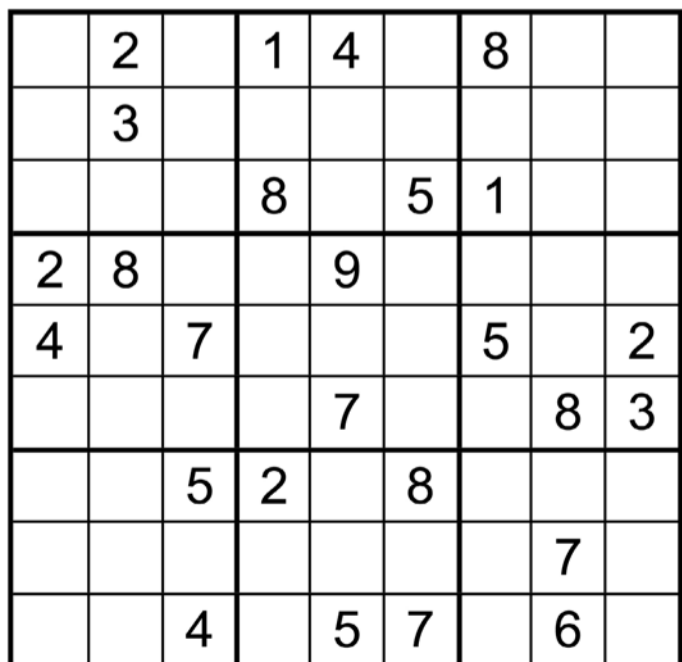
- 1. Histoire à la chaîne.
- 2. Regardée à la loupe.
- 3. Cuire à feu doux.
- 4. On lui doit des bises.
- 5. Révolte sans gravité. Célèbre pour ses lentilles.
- 6. Vas dans le futur. Au bas d'une addition.
- 7. Déformation professionnelle... Accorde une mention.
- 8. Béarnais.
- 9. Du genre supérieur...
- 10. Morceau de poitrine. On ne l'obtient pas sans concentration.
- 11. Sans dessous dessus. Technétium. Sur la portée.
- 12. Donner de l'ombre.

LES MOTS FLÉCHÉS

GUIDES DE GROUPE	CLOU D'ALPINISTE	ESSAIS EN LABO	COMME UNE LAINE NATURELLE	ACCES-SOIRE DE FUMEUR	NOMS D'ARTISTES		
LETTRE D'ÉGYPTÉ	ANIMAL PUNK !	ACTION DE BON SCOUT	ÉLÉGANTS	AU-DELÀ	BOUGEOIRS		
			ACCUMULATION DE CHOSES				
CATACLYSME							
DEUX-ROUES							
		IL SE PREND PARFOIS PAR LES CORNES					
IL BLONDIT SOUS LE SOLEIL	CASIERS				DEVANT UNE SAINTE FEMME		
	CHANGE L'ORDRE						
					BAS DE GAMME		
					ARTICLE PLURIEL		
DURÉE DE 365 JOURS						ON LA GAVE POUR SON FOIE	SAIT SE SERVIR DE LA RADIO
TRAIN FRANÇAIS							
ARRIVÉ PAR LA MÈRE		C'EST LE CLASSEMENT	QUI M'APPARTIENT	CREUSES L'APRÈS-MIDI	ÉTAT-MAJOR ABRÉGÉ		
DÉLICE BRETON		APTITUDE, HABILITÉ	EFFRAYÉ, EFFAROUCHÉ	AMATEUR DE VERS	SIGLE DE L'EUROPE		
			EAU DE CHARTRES				
IL RÉGNA À MOSCOU				DIRECTION DU FINISTÈRE			
SPECTACLE EN-CHANTEUR				DESSUS DE TABLE			
AVEC LUI, ON LANCE DES FLÈCHES	DÉTÉMINANT DÉMONSTRATIF	ÉLIMER					
		PLUS PETIT QUE PROFESSEUR					
		CONFIE UN OBJET POUR UN TEMPS					
CONFIDENTIELLES							



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AMBROISIE AUSCULTER BLAFARD EGLISE EPARGNE FEBRILE FISC FLEURISTE GIRL
ILLUSOIRE INDIVIDU INSCRIRE ISOLANT JEEP KINESISTE KRAK MISCIBLE PETROLE
PINEDE REVANCHE TRAC VOEU VOYELLE ZONAGE

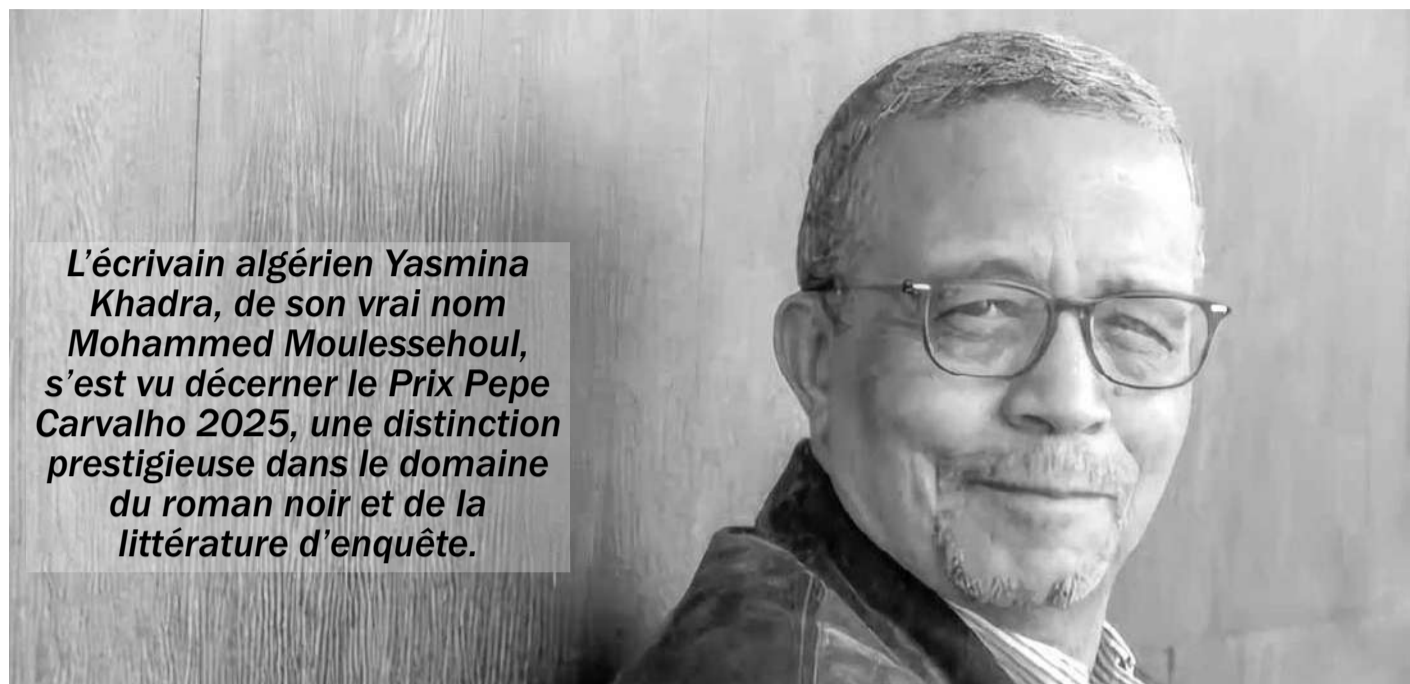
C	S	I	F	V	V	Z	K	A	R	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E	I	M	T
H	R	D	E	L	E	Y	T	N	B	N	E
C	A	I	U	B	U	L	E	R	A	P	E
N	F	V	R	I	U	S	O	L	A	G	D
A	A	I	I	C	I	I	O	R	L	C	E
V	L	D	S	S	S	S	G	I	T	E	N
E	B	U	T	I	I	N	S	G	R	E	I
R	A	E	E	M	E	E	I	J	E	E	P

IL LUI SERA REMIS LE 13 FÉVRIER PROCHAIN À BARCELONE

Yasmina Khadra lauréat du Prix Pepe Carvalho 2025

Samy Terki

«L'Espagne littéraire vient de m'attribuer le Prix Pepe Carvalho 2025. Je suis fier de rejoindre la famille de ces grands romanciers que j'aime et que beaucoup d'entre vous connaissent», a-t-il écrit sur sa page Facebook, citant des auteurs emblématiques tels que Michael Connelly, James Ellroy, Joyce Carol Oates ou encore Andrea Camilleri. Le jury, présidé par l'écrivain espagnol Carlos Zanón, a salué le talent littéraire et l'engagement de Yasmina Khadra, décrivant son œuvre comme «courageuse et lucide». Ses romans, selon le jury, «soulèvent des dilemmes moraux, divertissent et invitent à la réflexion, avec une poésie littéraire qui transcende les modes et les tendances». Auteur de plus de 30 livres traduits dans une cinquantaine de langues, Yasmina Khadra s'est imposé comme une figure incontournable de la littérature contemporaine. Ses œuvres, qui oscillent entre réflexion sociopolitique et profondeur psychologique, abordent avec acuité des thèmes universels tels que la violence, l'aliénation ou la



L'écrivain algérien Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohammed Moulessehou, s'est vu décerner le Prix Pepe Carvalho 2025, une distinction prestigieuse dans le domaine du roman noir et de la littérature d'enquête.

quête de rédemption. Parmi ses livres les plus marquants figurent *Morituri* (1997), *Les Agneaux du Seigneur* (1998), *La Dernière Nuit du Raïs* (2015) ou enco-

re *Les Vertueux* (2024). Le Prix Pepe Carvalho, qui lui sera remis le 13 février prochain à Barcelone lors de la *Semana Negra*, témoigne de l'impact de son

œuvre en Espagne, un pays où il jouit d'une grande popularité avec près de vingt titres traduits. Cette distinction s'ajoute à une longue liste de récompenses, parmi lesquelles la Médaille de la Reconnaissance culturelle décernée par l'Association internationale de la diaspora algérienne, ou encore le Prix d'honneur Makomi en 2018. Outre ses succès littéraires, plusieurs de ses œuvres ont été adaptées au théâtre, au cinéma, en bandes dessinées et même en chorégraphie, soulignant leur résonance au-delà du cadre strictement littéraire. «Écrivain algérien et citoyen du monde», Yasmina Khadra a travers ses romans, interroge le réel avec une plume incisive et un regard empreint de compassion, sans jamais céder aux sirènes des tendances ou des facilités narratives. Ce Prix Pepe Carvalho consacre non seulement l'ensemble de sa carrière mais aussi l'universalité de son message, confirmant sa place parmi les grands noms de la littérature mondiale. À Barcelone, où il recevra cette prestigieuse distinction, Yasmina Khadra renouera avec un lectorat espagnol fidèle, prêt une nouvelle fois à célébrer le talent et la profondeur de cet écrivain hors norme.

S. T.

DOCUMENTAIRE SUR LA CHANTEUSE SAHRAOUIE "MARIEM HASSAN"

Un témoignage sur la résilience des Sahraouis par la culture

Projeté au grand festival international du film documentaire, Fipadoc 2025, le documentaire "Mariem Hassan, pour un Sahara libre" témoigne de la résilience des Sahraouis par la culture, affirme à un média français Mohamed Salem Werad, l'un des quatre réalisateurs du collectif qui a consacré dix années à réaliser ce film. Le but principal de ce documentaire est de "raconter l'histoire de Mariem Hassan et, à travers elle, l'histoire du peuple Sahraoui et sa lutte pour un Sahara occidental libre et indépendant", a-t-il déclaré. Chanteuse sahraouie légendaire, Mariem Hassan a vécu les tragédies de l'occupation du Sahara occidental dans sa propre famille. Et jusqu'à sa mort dans les camps de réfugiés sahraouis en 2015, elle a chanté contre la colonisation, l'occupation, la guerre, le déplacement des populations ou le mur de la honte de 2.700 kilomètres, érigé par le Maroc. "Nous avons un slogan : +La culture et la musique au service de la libération+, parce que, pendant la période coloniale espagnole (...) il n'y avait qu'une poignée de personnes qui savaient lire ou écrire. C'était donc une nation avec beaucoup d'analphabètes et une culture orale. Le seul moyen de faire passer le message était la poésie, les chansons, l'enseignement oral. C'est la musique qui communiquait avec les gens, touchait leur cœur et renforçait leurs convictions quant à la nécessité de se défendre et de lutter pour la liberté de leur pays", a-t-il expliqué. Selon Mohamed Salem Werad, les Sahraouis doivent "beaucoup à la musique et aux artistes, en particulier à Mariem Hassan et beaucoup d'autres grands artistes qui ont consacré leur vie, élevé le moral, éduqué et motivé le peuple à poursuivre la lutte pour un Sahara occidental libre et indépendant". Evoquant l'héritage de Mariem Hassan, le réalisateur du documentaire souligne la nécessité d'en prendre le soin et de le perpétuer. "Nous devons poursuivre la lutte pour elle, pour la génération précédente et pour la génération à venir, afin de ne pas vivre les mêmes souffrances que Mariem Hassan et les générations précédentes de Sahraouis : l'occupation, l'exil,

les mauvais traitements, les meurtres, les emprisonnements, mais de construire un Etat qui mérite leurs sacrifices", a-t-il soutenu, relevant que "Mariem Hassan et beaucoup d'autres sont morts avec la conviction que, un jour, le Sahara occidental sera libre". Le réalisateur du documentaire déplore, dans ce contexte, les "barrières qui empêchent les chanteurs sahraouis d'être reconnus ou connus à l'extérieur". "Nous avons passé quarante ans sans électricité et sans aucun autre moyen de développement. Nous étions limités et il était donc impossible que nos voix et nos musiciens soient entendus à l'extérieur. Bien sûr, ce n'est pas l'intérêt de l'Espagne, de la France ou d'autres pays d'avoir des artistes sahraouis et de parler de ces artistes à

l'intérieur de leur pays. Car cela conduirait à une discussion sur leur implication et leur soutien inconditionnel à l'occupation marocaine", a-t-il regretté. Il a rappelé, à ce titre, que le Sahara occidental demeure la dernière colonie en Afrique, parce que des superpuissances "ont décidé de fournir au Maroc le soutien dont il a besoin pour maintenir l'occupation militaire du Sahara occidental et pour continuer à exploiter ses riches ressources naturelles et ses réserves et bien sûr pour fournir des services à ces puissances". "Le Maroc est un Etat qui est prêt à faire le sale boulot pour les pays occidentaux. Par conséquent, ils sont également prêts à fermer les yeux sur ses violations et l'occupation du Sahara...", a-t-il conclu.

APS

Cherchell : un musée, témoin du dialogue culturel algéro-allemand

Dans la ville côtière de Cherchell, riche d'une histoire millénaire, le Musée public national vient d'être inauguré après plus de quatorze années de travaux de restauration menés dans le cadre d'un partenariat algéro-allemand. Présidée par le ministre algérien de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et la vice-ministre allemande des Affaires étrangères, Katja Keul, cette cérémonie marque une étape significative dans la coopération culturelle entre les deux pays. Les travaux, amorcés en 2008 et achevés en 2022, ont permis la restauration de pièces rares (statues, mosaïques et sculptures) ainsi que la modernisation du musée dans un style scénographique contemporain. Avec un soin particulier apporté à la protection antisismique, cette rénovation fait du musée un modèle en matière de conservation du patrimoine. Sanae Allegue, directrice du musée, a guidé les officiels à travers les différentes galeries, et d'évoquer les trésors qui retracent les périodes phénicienne, numide, romaine et islamique. Elle a souligné la richesse des collec-

tions, notamment les sculptures attribuées à l'école de Cherchell, l'une des plus réputées de l'Antiquité. Pour Zouhir Ballalou, ce projet est un exemple concret de coopération bilatérale réussie. «Depuis la signature de notre premier accord en 1966, renouvelé en 2022, l'Algérie et l'Allemagne partagent une vision commune où la culture agit comme un vecteur de dialogue et de développement», a-t-il affirmé. Au-delà de sa collection, le musée de Cherchell se distingue par son architecture mauresque, emblématique de la région. Avec ses galeries vitrées s'ouvrant sur un patio central, il incarne l'héritage islamique tout en offrant un écrin lumineux aux pièces exposées. Pour Katja Keul, cette architecture diversifiée témoigne de la profondeur historique et culturelle de Cherchell : «Ce lieu est une vitrine de la richesse civilisationnelle de l'Algérie». Lors de son discours, Katja Keul a déclaré : «Notre coopération ne s'arrête pas ici. Nous avons le devoir de préserver ce patrimoine commun et de renforcer nos échanges pour relever ensemble les

défis futurs». Les deux responsables ont évoqué, notamment la documentation des gravures rupestres du Tassili, en partenariat avec l'Université de Francfort, et la restauration de mosaïques à Djemila, en collaboration avec le musée de Trèves. Des initiatives qui s'accompagnent de programmes de formation destinés à doter les experts algériens de compétences renforcées dans la gestion et la valorisation du patrimoine. Cherchell, anciennement Caesarea sous l'Empire romain, conserve les traces de son rôle central dans l'histoire méditerranéenne. Pour Alessandro Guili, cette richesse historique place l'Algérie parmi les acteurs clés du patrimoine mondial. «En valorisant ses sites archéologiques, l'Algérie peut, comme l'Italie, faire du patrimoine une véritable ressource économique, notamment à travers le tourisme culturel», a-t-il expliqué. Plus qu'un espace de mémoire, avec des projets qui mêlent préservation, innovation et partage des savoirs, le Musée de Cherchell devient un symbole d'une collaboration fructueuse entre Alger et Berlin.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LE PREMIER MINISTRE REÇOIT L'AMBASSADEUR DE L'ETAT DU QATAR EN ALGÉRIE

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mardi, l'ambassadeur de l'État du Qatar en Algérie, M. Abdulaziz Ali Al-Naama, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée au palais du Gouvernement, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, précise le communiqué. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner l'état des relations

de coopération entre les deux pays, souligne la même source, ajoutant que ces relations connaissent une "importante dynamique" dans tous les domaines de coopération. Les deux parties ont également évoqué les perspectives de développement du partenariat économique bilatéral, notamment en ce qui concerne les projets d'investissement communs, soulignant "l'importance d'accélérer leur mise en œuvre et de réunir

toutes les conditions nécessaires à leur concrétisation, dans le cadre d'une vision stratégique au service de leurs intérêts communs et permettant de valoriser leurs capacités considérables, conformément à la volonté politique commune qui anime les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère l'Émir de l'État du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani".

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 29 JANVIER 2025 // N°1000 // PRIX 20 DA

BÉJAÏA

Arrestation d'un quadragénaire pour tentative de meurtre

LES ÉLÉMENTS DE LA POLICE DE LA SÛRETÉ DE LA DAÏRA DE TIMEZRIT ONT ARRÊTÉ UN INDIVIDU DE 46 ANS, IMPLIQUÉ DANS UNE AFFAIRE DE TENTATIVE DE MEURTRE AVEC PRÉMÉDITATION ET GUET-APENS, SUIVI DE VOL, LA SEMAINE DERNIÈRE.

L'opération a été menée à la suite d'un appel téléphonique d'un citoyen informant les services de la sûreté de la daïra de Timezrit de la présence d'une personne grièvement blessée, retrouvée gisant dans une mare de sang au niveau du village de Bouhachem, dans la commune de Timezrit. C'est ce qui est indiqué dans un communiqué de la cellule d'information et de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa. Accompagnés par les éléments de la Protection civile, les agents de police se sont immédiatement rendus sur les lieux où ils ont trouvé la victime allongée au sol, présentant des signes d'agression physique grave et entièrement couverte de sang. Elle a été rapidement transportée à l'hôpital pour y être prise en charge.

Après l'examen de la scène du crime par l'équipe enquêtrice, en coordination avec la police



scientifique, il est apparu que la victime avait subi une agression physique au niveau de la tête avec une grosse pierre, ainsi que plusieurs coups de couteau à différents endroits de son

corps. Le suspect l'avait attirée dans ce lieu isolé sous prétexte d'une transaction commerciale entre eux. Il l'a ensuite agressée, lui volant une somme d'argent estimée à 70 millions de

centimes ainsi que son véhicule, avant de prendre la fuite vers une destination inconnue.

Après une intensification des recherches et des investigations, les services de police de Timezrit ont réussi à identifier et à arrêter le suspect. Ils ont également retrouvé le véhicule volé, abandonné dans le village de Lota, situé à environ 4 km de la scène du crime, et sur lequel le suspect l'avait abandonné lors d'une perquisition menée à son domicile sous la supervision des autorités judiciaires compétentes. Une partie de la somme volée, estimée à 47 millions, a été récupérée lors de la perquisition. Présenté devant les juridictions compétentes, il fait l'objet d'un dossier pénal pour tentative de meurtre avec préméditation et guet-apens, suivi de vol.

I.M.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS LA FALSIFICATION DE DOCUMENTS OFFICIELS

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de quatre individus, spécialisé dans l'escroquerie et la falsification de documents officiels, a-t-on appris, mardi, de ce corps de sécurité. Selon la même source, les membres du réseau, dont l'activité s'étend sur plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, ont escroqué plus de 150 victimes en leur faisant croire qu'ils pouvaient leur obtenir des logements et des locaux commerciaux construits par l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI) à Oran, en leur délivrant de faux certificats d'enregistre-

ment et des ordres de paiement, en échange de sommes d'argent variant entre 200.000 DA et 1 million DA par personne. L'enquête menée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la police judiciaire de la wilaya, et grâce à une exploitation efficace des informations obtenues, a permis d'identifier les suspects. L'enquête a été menée en coordination avec le parquet compétent et les suspects ont été arrêtés dans une wilaya voisine, a-t-on précisé. Une somme de 800.000 DA provenant des activités criminelles a été saisie, ainsi que des certificats d'enregistrement, des

certificats de confirmation d'enregistrement et des ordres de paiement falsifiés, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Othmania (Oran), où une ordonnance de mise en détention provisoire a été prononcée à leur rencontre pour formation d'un groupe criminel, escroquerie et falsification de documents officiels, selon la même source.

530 MILLIONS DA POUR CONSOLIDER LES VERSANTS DE BENI HAROUN

Le secteur des travaux publics à Mila a bénéficié d'une enveloppe financière de 530 millions DA pour le projet de consolidation des versants surplombant la RN-27 dans la région de Beni Haroun, apprend-on mardi des services de la direction locale de ce secteur. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service d'entretien et exploitation des routes de cette direction, Mohamed Seghir Boukerira, a indiqué qu'il sera procédé dans le cadre de ce projet retenu au titre de l'exercice 2024 au soutènement des ver-

sants à Béni Haroun dans la commune de Hamala sur une distance de 400 mètres pour prévenir les éboulements de rochers et de terre sur la RN-27 et protéger ses usagers. Le même cadre a souligné que des éboulements sont souvent provoqués au niveau de ce tronçon à la suite des intempéries menaçant la sécurité des usagers de la route et perturbant la circulation ce qui a nécessité l'inscription de cette opération pour traiter ce problème. L'étude de ce projet touche à sa fin, a ajouté le même cadre en indiquant que

les services de la direction des travaux publics sont en train de préparer le cahier de charges et autres procédures administratives avant la publication de l'appel d'offres puis le lancement de la réalisation qui devra avoir lieu "avant la fin du premier semestre en cours". Les dernières chutes de pluies avaient causé des éboulements de rochers sur ce tronçon perturbant la circulation et nécessitant l'intervention de la subdivision des travaux publics de la daïra de Grarem Gouga pour dégager la route, rappelle-t-on.

M. A

L'EXPRESS FÊTE SON MILLIÈME NUMÉRO

L'Express édite aujourd'hui son millième numéro. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui l'ont accompagné dès les premiers jours : les travailleurs, les lecteurs et les annonceurs. Merci.

LE FESTIVAL NATIONAL UNIVERSITAIRE DU COURT MÉTRAGE DU 11 AU 15 FÉVRIER PROCHAIN À BATNA

La ville de Batna accueillera du 11 au 15 février prochain la 9ème édition du festival national universitaire du court métrage, a indiqué mardi le directeur des œuvres universitaires Batna-Bouakal, initiatrices de cette manifestation. Dans une déclaration à l'APS, Tahar Chena a indiqué que cette édition dont l'ouverture aura lieu à l'auditorium de l'université Batna-1 et les projections à la cité universitaire "frères chouhada Oudjera", verra la participation pour la première fois films d'universités et centres universitaires de Tunisie, de Libye et d'Irak. Seize films seront sélectionnés sur 53 transmis à la commission d'organisation de la manifestation pour remporter les 10 prix du festival placé cette année sous le slogan "Le cinéma, un langage de l'unité et le festival, symbole de la liberté". Le festival organisé par la direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal a connu un grand succès dans ses précédentes éditions dont la huitième avait recommandé de lui donner une dimension arabe, rappelle-t-on.

SADI ÉLU MEMBRE EXÉCUTIF DE LA CAF

Le président de la FAF, Walid Sadi a été officiellement élu membre du comité exécutif de la CAF, pour la région de nord africaine (UNAF). L'élection s'est faite en marge de la cérémonie du tirage au sort tenue avant-hier soir à Rabat au Maroc.

